

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 270. — 22 JANVIER 1966

MAIN BASSE SUR LA CONSTRUCTION PARISIENNE



(Photo A. Doyère.)

●
Les spéculateurs privés
l'emportent
au Conseil Municipal
de Paris

●
*Comment seront relogés
les salariés ?*

●
Le  dénonce
le scandale
et
propose un
contre-plan

(Lire pages 6 et 7)

Réponse du P. S. U. au Parti Communiste Français

Le 11 janvier 1966, Waldeck Rochet, au nom du Comité central du Parti Communiste Français, a adressé une lettre au Parti Socialiste, à la Fédération démocrate et socialiste, au parti radical-socialiste, au P.S.U., à l'U.D.S.R., à l'Union progressiste, à la Jeune République, à la Ligue des droits de l'homme, aux différents clubs de gauche, aux centraux syndicaux.

Dans cette lettre, le Comité central précise : « Nous sommes prêts à engager avec les représentants de tous les partis de gauche et formations ouvrières et démocratiques, sans exclusive, la discussion en vue de l'élaboration d'un programme démocratique commun. »

Nous publions ci-dessous la réponse du Bureau national du P.S.U. :

Notre Bureau national a pris connaissance de la lettre que vous venez d'adresser à un certain nombre d'organisations de gauche. Il a été unanime à accepter votre proposition d'ouvrir sans tarder une discussion en vue d'aboutir à l'établissement d'un programme commun. Cette proposition répond en effet aux vœux que nous avons formulés et aux initiatives que nous avons prises depuis plus d'un an. Nous sommes donc prêts à tout moment et sans formuler le moindre préalable à participer à une discussion avec l'ensemble des organisations auxquelles vous avez fait appel, et avec d'autres qui ne sont pas mentionnées dans votre lettre.

Nous désirons d'autant plus vivement cette discussion que des articles récents ont souligné la nécessité de procéder à l'éclaircissement de plusieurs problèmes fondamentaux. C'est ainsi qu'une polémique s'est ouverte entre les hebdomadaires de nos deux partis sur la question de l'« alternative socialiste » au gaullisme. Il nous paraît nécessaire d'aborder cette question d'une manière aussi réaliste que possible car nous sommes bien davantage intéressés par la définition de buts concrets que par la recherche de formules générales.

Le premier point qui nous paraît devoir être abordé est celui du contre-plan que la gauche va avoir à opposer au V^e Plan gaulliste. Nous

sommes sans doute d'accord pour penser qu'à la différence de ce qui a été fait jusqu'à présent, le Plan ne doit pas se contenter de corriger, d'aménager, de régulariser les tendances naturelles du développement du capitalisme français : il doit chercher, au contraire, à déterminer les grands objectifs sociaux susceptibles d'être atteints en cinq ans, compte tenu des possibilités économiques et techniques du pays. Nous serons probablement encore d'accord lorsqu'il s'agira de préciser la nature de ces objectifs (nouvelle répartition du revenu national ; réduction de la durée du travail ; démocratisation de l'enseignement ; priorité aux logements sociaux ; développement de la recherche scientifique et des industries d'avant-garde, etc.), mais que dirons-nous des obstacles à lever pour atteindre ces objectifs, des moyens à employer, des transformations à opérer ? Le vrai problème est là.

Des expériences récentes faites en Angleterre et en Italie ont montré qu'en ajournant les réformes de structures un gouvernement de gauche ou de centre-gauche était du même coup conduit à pratiquer une politique sensiblement voisine de celle des gouvernements précédents.

Ces exemples sont d'autant plus intéressants que le gaullisme va chercher à réparer son échec du 5 décembre en renforçant le caractère technocratique de son régime et en re-

courant à la démagogie sociale. Pour s'opposer à cette politique, la gauche doit montrer qu'elle est décidée à s'engager en France dans une voie différente de celle qui est actuellement suivie en Angleterre et en Italie.

Les questions les plus importantes nous paraissent être les suivantes :

1° — Peut-on réaliser un plan démocratique sans procéder à une réorganisation complète du système du crédit, impliquant notamment la nationalisation des banques d'affaires ?

2° — Peut-on éviter le sabotage de ce plan sans créer, à différents échelons, des organismes de gestion ou de contrôle ?

3° — Peut-on se dispenser de nationaliser un certain nombre de pôles de domination économique dans le secteur de l'industrie chimique, de la sidérurgie ?

4° — Doit-on laisser en l'état les structures actuelles du secteur nationalisé ou tenter, au contraire, de les démocratiser et de les décentraliser ?

5° — Peut-on éviter de procéder à une réforme du secteur de la distribution ?

6° — Peut-on espérer juguler la spéculation foncière en dehors de mesures remettant en cause la propriété des sols urbains ?

7° — Eviterons-nous le développement de la concentration capitaliste à la campagne sans favoriser l'essor de l'agriculture de groupe ?

8° — Pouvons-nous nous abstenir de donner aux régions et aux districts en formation une véritable structure démocratique ?

Vous nous direz, sans doute, que l'ensemble des réformes évoquées à travers ces questions ne suffiraient pas, si elles étaient réalisées, à faire de la France un pays socialiste. Nous ne voudrions pas engager à ce propos un long débat doctrinal. Il est évident que nous considérons qu'il n'existe encore dans le monde aucune société socialiste développée. Ce qui est essentiellement en cause, c'est le problème des formes de transition et des sociétés de transition. L'Union Soviétique, la Chine populaire, la Yougoslavie socialiste et un certain nombre d'autres pays nous offrent, à cet égard, des expériences intéressantes à étudier qui cependant ne peuvent constituer pour nous des modèles.

Nous pensons qu'un pays, où subsisterait un large secteur privé mais où le secteur public serait le secteur prédominant et où les transformations de l'Etat permettraient l'exercice d'une véritable démocratie économique, aurait atteint un degré de socialisme probablement supérieur à celui d'un pays où l'ensemble de la production est étatisée, mais où les travailleurs n'ont aucune part dans la gestion de l'économie comme dans la détermination des grands objectifs politiques nationaux.

Et s'il est vrai que ce dernier type de socialisme n'a aucune chance de rassembler une majorité en France, il n'en est pas de même du premier qui peut rallier à lui non seulement l'actuel électorat de gauche, mais des millions de salariés, de paysans et de membres des classes moyennes qui votent encore aujourd'hui pour le gaullisme ou pour le soi-disant « centrisme ».

Le deuxième point à examiner est évidemment celui de la politique internationale. On ne saurait le résoudre par des positions purement tactiques. Ce qu'il s'agit de fixer en premier lieu, c'est le but de notre politique commune. Or, la gauche ne peut finalement se retrouver que sur les perspectives d'un désengagement progressif à l'égard des blocs militaires, de la construction d'une Communauté européenne dont le cadre dépasserait celui du Marché commun et d'une complète restructuration des rapports entre pays industrialisés et pays du tiers monde. A partir de cette perspective, il nous paraît possible de dégager pour le proche avenir un ensemble de propositions concrètes.

Nous avons tenu à préciser notre point de vue parce que nous souhaitons que la discussion sur le programme commun s'ouvre dans la clarté. Mais, comme nous l'avons dit au début de cette lettre, il ne doit y avoir aucun préalable à la discussion elle-même. C'est pourquoi nous nous tenons prêts à participer à toute rencontre que vous serez en mesure d'organiser.

Veillez, etc.

Naissance

Jean Bettenfeld et sa famille ont la joie de faire part de la naissance d'une petite Marianne, à Merschweiler (Moselle).

Nos très sincères félicitations et vœux de bonheur.

Préparation de la Semaine de l'Hospitalisation Publique du 14 au 20 Février

En cette saison d'hiver où hôpitaux et hospices sont pleins, où les malades sont entassés dans des conditions inacceptables, où l'on manque actuellement de personnel, lui aussi victime de la pathologie hivernale, travailleurs hospitaliers, usagers des hôpitaux et leurs familles préparent en commun et activement la Semaine d'Information et d'Action, du 14 au 20 février.

Nous leur recommandons vivement le document suivant :

L'équipement hospitalier de Paris

Suggestions pour l'amélioration des conditions d'accueil, d'hébergement et de travail — par Claude Bourdet, Conseiller Municipal P.S.U. de Paris.

Commandes : 54, Bd Garibaldi - Paris-15^e - 1 F. l'exemplaire.

Rappelons également : **LE PROGRAMME SANTE DU P.S.U.** (Supplément à T.S. - Prix : 0,50 F.)

Commandes : 54, Boulevard Garibaldi - Paris - 15^e

REUNIONS DU PARTI

VENDREDI 21 DECEMBRE

et

SAMEDI 22 DECEMBRE

AGEN, avec Marc HEURGON

MERCREDI 26 JANVIER

LONGWY avec René SCHULBAUM

JEUDI 27 JANVIER

OYONNAX avec Marc HEURGON

La 18^e Section du P.S.U. invite tous ses sympathisants à une

ASSEMBLEE - DEBAT

PERSPECTIVES DE LA GAUCHE APRES L'ELECTION PRESIDENTIELLE

avec

GILLES MARTINET - CHRISTIAN GUERCHE

Samedi 22 Janvier à 17 heures

Café Le Dôme (angle rue André-dela-Sarte et rue de Clignancourt).

— Buffet —

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Directeur adjoint : GERARD CONSTANT

Comité de rédaction :

Claude BOURDET, Manuel BRIDIER, Maurice COMBES, Richard DARTIGUES, Christian GUERCHE, Pierre MARCHI, Victor MASSON, Paul PARI-SOT, Pierre STIBBE, Robert VERDIER, Jean-Marie VINCENT.

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20

Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

Publicité : Geneviève Mesgitché 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 68-61, rue La Fayette Paris (9^e)

LA LIBRAIRIE PILOTE
22, rue de Grenelle
Paris 7^e (LIT 63 79)
vous offre

ŒUVRES COMPLÈTES D'ALBERT CAMUS
en 2 volumes de la célèbre collection
LA PLÉIADE

TOME I Théâtre Récits et Nouvelles TOME II Essais

"La Pléiade" marque un progrès sur les autres collections comparable à celui du microsillon et une économie de place et d'argent analogue. L'emploi d'un papier "bible" extrêmement mince, inaltérable et opaque lui a en effet permis de réunir en un seul volume relié cuir, dos orné or véritable, des textes jusqu'alors publiés en 6 à 10 volumes sur papier ordinaire, comme un seul disque 33 t. remplace plusieurs 78 tours. Et pour apprécier le soin apporté au choix des ouvrages et à l'établissement des textes, il suffira de rappeler que la Pléiade est publiée par les éditions GALLIMARD, qui ont révélé la plupart des classiques du XX^e siècle.

C'est d'ailleurs la seule collection où ces classiques : Claudel, Gide, Proust, Saint Exupéry, etc... figurent à côté d'Homère, de Shakespeare, de Racine ou de Balzac. Ainsi la Pléiade est en même temps la collection la plus complète, la plus élégante, la moins encombrante et la moins coûteuse. Elle groupe actuellement 220 auteurs et comporte 1450 titres en 183 volumes.

Voici aujourd'hui les œuvres complètes d'un de nos maîtres à penser, le grand écrivain prématurément disparu, Prix Nobel de Littérature : ALBERT CAMUS. La Pléiade a réussi le tour de force de réunir en 2 luxueux volumes totalisant 4104 pages (chaque vol. relié pleine peau : 52,45 F) les 20 ouvrages qu'il a publiés, ouvrages dont le prix total, dans l'édition ordinaire, est très supérieur à celui de l'édition Pléiade.

Hâtez-vous de les commander à la LIBRAIRIE PILOTE, 22, rue de Grenelle, Paris ou de lui demander (si ce sont d'autres auteurs qui vous intéressent) une documentation complète, ainsi que les conditions exceptionnelles de crédit qu'elle peut encore, momentanément, vous consentir pour l'achat de plusieurs autres volumes de cette collection unique au monde.

à envoyer à la LIBRAIRIE PILOTE 22, rue de Grenelle Paris 7.

Veillez m'adresser franco Œuvres Complètes d'ALBERT CAMUS (104,90 F)
 le Tome I seul : 52,45 F le tome II seul, 52,45 F. Joignez ci-joint par chèque chèque postal à votre compte PARIS 13905.31 mandat, le réglerai contre remboursement, Veuillez m'envoyer seulement une documentation gratuite sur la Pléiade.

Nom _____ Profession _____
Adresse _____

Signature : _____ T.S. 1

CES HOMMES SONT DANGEREUX

Ben Barka assassiné.

Figon... mort!

Les truands de l'enlèvement en Espagne.

Oufkir au Maroc.

...Et Pompidou, Frey, Foccart, Messmer... toujours au pouvoir.

Avant les élections présidentielles, le 12 novembre, un communiqué du ministère de l'Intérieur affirmait que pas un seul policier français n'était impliqué dans l'affaire Ben Barka.

Aujourd'hui, les plus hauts fonctionnaires de la police française sont mis en cause, et deux inspecteurs en prison déclenchent par leurs aveux différés le mécanisme de la vérité.

La connaîtra-t-on totalement cette vérité? Et le général de Gaulle redemandera-t-il de « faire toute la lumière »?

Ou regrettera-t-il que la raison d'Etat n'ait pas pu étouffer cette « péripétie » peu glorieuse de son règne?

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de tout faire pour que des interprétations subtiles ne déplacent pas les responsabilités, c'est d'intensifier la voix des citoyens qui veulent voir l'enquête continuer et la justice triompher.

Alors seulement on saura à quel niveau remonte la « couverture » de cette machination politico-policière. Si elle implique seulement des fonctionnaires d'autorité, prisonniers de leurs mœurs, ficelés dans leurs réseaux, perdant tout sens de leur devoir. Ou si, plus hauts placés qu'eux, et leur imposant la complicité du silence, elle atteint des ministres ou des éminences grises du pouvoir.

Oui, toute la vérité doit être faite. Et ceux qui jugent que les commentaires de l'opposition sont « malveillants » devraient, plus que tous autres aider à découvrir cette vérité.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que depuis le 29 octobre 1965, le gouvernement ne l'a guère recherchée.

Ou plutôt, la connaissant, il a tout fait pour l'étouffer.

Dès le 3 novembre, tous les responsables ministériels et policiers savent que Ben Barka a été assassiné par Oufkir.

Seul le juge d'instruction l'ignore et il doit attendre dix jours pour commencer à avoir des informations sérieuses. Aujourd'hui encore, il en sait moins que

ceux qu'il interroge et qui auraient dû, depuis longtemps, tout lui dire.

Certes, il était connu que des rivalités existaient entre les diverses polices et que les services secrets eux-mêmes n'échappaient pas à cette « petite guerre ». Mais ces contradictions n'avaient pas, jusqu'alors, débouché sur un scandale mettant en cause le gouvernement.

C'est le cas aujourd'hui.

Et ce scandale rejoint celui des basses mêmes du régime gaulliste. De Gaulle est venu au pouvoir par le complot dit du 13 mai, dont il connaissait et tirait toutes les ficelles. Il a su, en cette période, apprécier les talents de ceux qui le servaient en ne reculant devant aucun procédé. Du bazooka à Ben Barka, on retrouve les mêmes agi-

par *Harris PUISAIS*

tateurs. Certains se sont un peu assagis ou sont en disgrâce, d'autres ont continué leurs mêmes activités. Inconditionnellement, ils ont depuis « utilisé » leurs réseaux contre l'O.A.S. en Algérie et contre les opposants en France. Ils ont créé leurs propres services de police, ils ont installé leurs tables d'écoute, leurs sociétés d'interventions. Ils savent provoquer, intoxiquer, filer, faire des dossiers. Ils sont sûrs de leur puissance et de leur impunité. Et sans doute sont-ils parfois en conflits avec les polices officielles! Mais ils se sont donnés les mêmes « chefs » et à la fin ont le dernier mot. Ce qui pourrait expliquer bien des incidents de cette affaire Ben Barka!

Oui, ces hommes sont dangereux.

Ils le sont d'autant plus que leur « complicité » les ayant mis au pouvoir, ils ne sont pas décidés à le quitter.

Que leur importe le respect des règles démocratiques.

Pour conserver le pouvoir ils sont prêts à déclencher un nouveau coup de force. Ils ne reculeront pas. Ils savent que leur défaite entraînerait leur disparition.

Or, le plus officiellement du monde, ces hommes qui utilisent de telles méthodes ont entre les mains l'appareil policier de notre pays.

Si nous ne les chassons pas de leurs postes, aussi hauts placés soient-ils dans la hiérarchie gaulliste, nous risquons d'être, demain, leurs victimes.

Contre eux que valent nos arguments politiques? Il faut les prendre à leur propre piège et profiter de leurs fautes pour les mettre en accusation devant le peuple.

La presse entière cite les noms de M. Frey et de M. Foccart. Ils se taisent. De partout, des appels sont lancés qui dénoncent « des actes aussi graves » ayant « entravé le cours de la justice ».

Que fait M. Pompidou? Il surveille M. Debré.

Tous ces hommes qui ont volontairement étouffé l'affaire avant les élections pour ne pas courir le risque d'une désapprobation populaire, continueront-ils longtemps encore à gouverner impunément?

Où est l'autorité de l'Etat dans cet étrange manège? Où est la grandeur française?

Il n'y a qu'une alternative : ou leur innocence ou leur culpabilité.

Et si la preuve de celle-ci est faite, alors ces hommes doivent partir.

Les forces démocratiques en s'unissant à nouveau pour dénoncer fermement et solennellement le scandale de tels agissements et pour demander que toute la vérité soit connue des citoyens, doivent en même temps obtenir la démission de tous ceux qui auraient menti et trahi leurs responsabilités, même s'ils se nomment Pompidou, Frey, Foccart... et bien d'autres sans doute.

Le P.S.U. propose un meeting commun à toute la gauche

Le secrétariat national a publié, le 13 janvier, le communiqué suivant :

Le P.S.U. a décidé de proposer à toutes les organisations de gauche un meeting commun à Paris, afin de traduire l'indignation populaire au sujet de l'enlèvement de Ben Barka et des complicités policières et gouvernementales qui ont, jusqu'ici, empêché la manifestation de la vérité.

**

A l'heure où nous mettons sous presse, les contacts pris par le P.S.U. avec le P.C.F., la S.F.I.O., le président de la Fédération démocrate socialiste, le président de la Ligue des droits de l'homme, permettent d'espérer qu'un grand meeting de toute la gauche aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine.

GOUVERNEMENT

MICHEL DEBRÉ :

année sociale ou année électorale

Lorsqu'il quitta le gouvernement de de Gaulle il y a trois ans, il était considéré comme le ministre le plus impopulaire ; il revient au contraire aujourd'hui pour essayer de faire gagner les élections législatives de 1967 à l'équipe gaulliste. Il existe un paradoxe flagrant entre ces deux constatations, qui tiennent au fait que Pompidou et Giscard ont écarté de de Gaulle un nombre plus grand d'électeurs que ne l'avait fait Debré en 1962, à cause de leur politique libérale génératrice d'inégalités et de récession économique.

La mission de Debré consiste à faire oublier cette « périéte » en pratiquant la politique dynamique et sociale que les gaullistes de « gauche » réclament depuis 1963. Cette politique doit, d'après le gouvernement, permettre de rallier les jeunes et les gens de gauche qui se sont longtemps laissés abuser par de Gaulle et qui l'ont abandonné pour partie aux dernières élections.

De Gaulle sait donc que la prochaine bataille électorale sera gagnée par l'un ou l'autre camp, selon que les électeurs de gauche voteront massivement pour les candidats socialistes ou qu'au contraire, une proportion plus ou moins forte d'entre eux accordera sa confiance au gaullisme ; d'après les enquêtes récentes de l'I.F.O.P., il y a encore en France au moins autant d'ouvriers qui ont voté le 5 décembre pour de Gaulle que pour Mitterrand. Selon le choix que fera la classe ouvrière en 1967, la balance penchera en faveur du pouvoir actuel ou de la gauche ; de Gaulle ne s'y trompe pas, et c'est pourquoi l'accent sera mis sur l'aspect « progressiste » de Debré et de son équipe. Il nous paraît donc d'autant plus indispensable d'analyser de façon complète les thèmes qui appuieront cette campagne, de manière à en démasquer les incohérences en toute connaissance de cause et à éviter qu'une fraction plus ou moins large de l'électorat de gauche ne l'approuve encore une fois.

I. — Debré, ministre progressiste ?

LES OBJECTIFS

Le reproche essentiel retenu contre Giscard est d'avoir tardé à relancer l'économie française après le coup d'arrêt de septembre 1963 et d'avoir entretenu la stagnation au profit de l'équilibre budgétaire, de la stabilité du franc et de l'accroissement des réserves en devises. Cette politique était jugée comme étant celle d'un comptable, non d'un économiste.

Debré devra donc relancer l'expansion (production et investissement), adapter les structures financières aux nécessités économiques et permettre par là-même un accroissement des salaires et une amélioration de l'équipement (logements, communications, établissement de santé... et peut-être même d'enseignement).

D'après les premiers renseignements dont on dispose, il accepterait une certaine impasse budgétaire avec accroissement des dépenses de l'Etat, limitant quelque peu la politique keynésienne, observée depuis 1963, de déséquilibre systématique du budget. Les experts attribuent généralement à cette politique le boom économique observé aux Etats-Unis depuis cinq ans et ils l'estiment d'autant plus judicieuse qu'elle ne s'accompagne pas d'inflation.

De même, on assistera probablement à une relance du crédit, de manière à favoriser les investissements publics et privés.

Un effort particulier sera réalisé à cet égard en faveur des secteurs de pointe et de la recherche scientifique ; il ne faut pas oublier, en effet, que de 1958 à 1962 où Debré était Premier ministre, les investissements de l'Etat dans ce dernier secteur ont doublé chaque année et le nouveau ministre de l'Economie voudra certainement lui donner une impulsion nouvelle, le retard de la France étant toujours très important dans ce domaine par rapport aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne (1,5 % du produit national en France consacré à la recherche contre 2,5 % en Grande-

Bretagne et 3 % aux U.S.A. ; 6 chercheurs français pour 10.000 habitants contre 10 en Grande-Bretagne et aux U.S.A.).

Il est de même possible que la consommation des ménages soit stimulée grâce à une hausse (mesurée) du pouvoir d'achat stagnant depuis un an. Rappelons à ce propos que Jeanneney, par la position favorable qu'il avait adoptée envers l'augmentation des salaires de l'E.D.F., avait causé le départ de Pinay il y a six ans ; de plus, on assistera peut-être à certains aménagements fiscaux en faveur des petits revenus et à un accroissement des allocations familiales (Debré voulant favoriser la famille de 4 enfants au moins et parvenir à un optimum de 100 millions de Français).

Des concessions pourraient être en particulier consenties aux agriculteurs ; il ne faut pas oublier en effet que la loi d'orientation agricole de 1960 jetant les bases d'une organisation des marchés fondée sur l'économie contractuelle et d'une politique d'aménagement foncier des terres de cultures avait été conçue par Debré lui-même, et comme le mécontentement du monde rural inquiète à juste titre les Pouvoirs publics, une relance dans ce domaine est possible.

Enfin, la politique d'aménagement du territoire, quelque peu essoufflée depuis deux ans, pourrait trouver un élan nouveau ; en effet, d'une part celle-ci dépend en premier lieu du rythme de l'expansion, les entreprises ne se décentralisant qu'en fonction de leur volonté d'investissement, et d'autre part, Debré a toujours préconisé une énergie politique de développement régional ; d'ailleurs, n'est-ce pas lui qui, avec son ministre Jeanneney, avait tenté en 1960 de créer un Bureau de développement industriel à la création duquel le ministre des Finances d'alors, Baumgartner, s'opposa ?

LES MOYENS

Pour réaliser tous ces objectifs et donner ce coup de fouet à l'économie française, de quels moyens disposera le ministre de l'Economie ?

Il y a d'abord le V^e Plan qu'il a défendu avec acharnement lors de son duel radiophonique du 23 novembre dernier avec Mendès France. Le Plan prévoit un taux de croissance annuel de 5 % et il insiste particulièrement sur la nécessité de développer les industries de pointe et celles à fort pourcentage d'exportation, mais nous savons tous qu'un Plan se caractérise moins par les objectifs déclarés que par la volonté du gouvernement d'atteindre ces objectifs. Or, Debré écrivait dans son récent ouvrage « Jeunesse, quelle France te faut-il ? » : « Le Plan, acte politique, résume la nécessité et la volonté d'expansion ». De même, il déclarait le 4 novembre 1965 à la tribune de l'Assemblée nationale, au cours du débat sur le V^e Plan :

« Le taux d'expansion de 5 % doit être absolument respecté. Les conditions à remplir sont la stabilité monétaire, une bonne orientation de l'épargne, le développement de la formation professionnelle et de la recherche, mais surtout la lutte contre les tendances malthusiennes et les situations sclérosées. »

Et le même jour, l'orateur engageait le gouvernement à mener une lutte féroce contre la spéculation foncière (n'allant cependant pas jusqu'à la municipalisation du sol).

« Il y a, certes, des droits acquis, déclarait-il d'autre part le 27 novembre 1963, au cours d'un débat à l'Assemblée sur l'aménagement du territoire, mais il faut savoir ce que l'on veut : les devoirs d'orientation et de commandement qui incombent aux Pouvoirs publics iront croissant. D'autre part, lorsque le prix des terrains urbains en arrive à représenter la moitié du coût de la construction, il est évident que le droit de propriété ne peut résister longtemps à une telle situation. »

C'est également la propriété du sol qui le préoccupe en matière agricole, ainsi qu'Edgar Faure, nouveau ministre de l'Agriculture ; celui-ci écrivait récemment (n° 24-25 de la « Nef »,



Michel Debré : « un économiste nationaliste ».

Photo Agp.

octobre-décembre 1965) : « Il convient d'évoluer vers une situation où la propriété économique du sol sera, le plus largement possible, fixée sur la personne de l'exploitant... grâce au développement des S.A.F.E.R. dont les possibilités financières doivent être élargies, grâce au développement de la formation technique des cultivateurs qui peut aboutir à des sanctions de capacité liées à l'acquisition des terres, grâce enfin aux suggestions développées récemment par les jeunes agriculteurs ».

Peu sensible au caractère « inviolable » de la propriété foncière, Debré ne respecte pas davantage la propriété industrielle quand l'intérêt national est en jeu. N'a-t-il pas préconisé, lorsqu'il présidait le Gouvernement, que les entreprises ne suivant pas les objectifs de l'expansion pourraient être sanctionnées dans l'attribution qui leur serait faite des crédits et n'a-t-il pas admis que le développement régional pourrait légitimer la constitution de sociétés publiques servant de pilotes aux économies régionales ? Il s'est montré également favorable (débat du 27 novembre 1963, sus-mentionné) à « la participation directe de l'Etat dans le capital des sociétés » ; enfin, il ne serait pas impossible qu'il tente de taxer les revenus non salariaux, en particulier ceux des chefs d'entreprise, cette mesure constituant la contrepartie fiscale de la légère détente que l'on peut prévoir sur l'impôt des salariés.

II. — Debré, ministre conservateur

De telles perspectives pourraient paraître, au premier abord, intéressantes pour des hommes de gauche et même pour des socialistes, toute initiative tendant à ruiner le caractère sacré de la propriété privée et à imposer la primauté du Plan semblant devoir être encouragée. Mais ce serait une très grave erreur dans le cas de Michel Debré, étant donné qu'il n'existe aucun point de rapprochement entre la politique qu'il mènera et celle que peuvent souhaiter des socialistes.

Cette incompatibilité absolue résulte de deux causes essentielles, tenant l'une à la personnalité même du ministre et à ses orientations propres, l'autre à l'environnement dans lequel il se situe.

Les orientations profondes de Debré : le nationalisme

Debré se caractérise comme un économiste nationaliste ; contrairement à Giscard, il ne fait pas passer en premier lieu les préoccupations financières, mais il serait inexact d'en conclure qu'il se soucie des problèmes sociaux ; au contraire, il considérera ceux-ci comme constituant l'accessoire de l'économie, son seul

objectif étant d'assurer l'expansion. Donc, pour lui, il convient d'accroître la production, la répartition des richesses constituant un aspect second qu'il néglige quelque peu.

La raison pour laquelle il veut assurer la progression économique est d'ordre purement nationaliste, puisqu'il vise en premier lieu à l'accroissement de la puissance française. La France, d'après lui, devrait être beaucoup plus peuplée qu'elle n'est et pourrait contenir 100.000.000 d'habitants qui permettraient à la Nation de jouer un plus grand rôle sur l'échiquier international et pour lesquels il faudrait, dès maintenant, préparer un appareil productif adapté. Tout doit être sacrifié à la satisfaction de cet impératif suprême, la propriété privée certes, mais également, le cas échéant, le bien-être des travailleurs.

Ainsi, il est très probable que le ministre de l'Economie voudra imposer une politique des revenus beaucoup plus autoritaire que n'aurait osé le faire Giscard ; la nécessité d'une telle politique est reconnue par le V^e Plan et Debré prendra certainement cette recommandation à la lettre. Ainsi risque-t-il d'adopter des mesures entravant peut-être l'autorité des chefs d'entreprise, mais surtout la liberté des salariés, comme celle qu'il avait préconisée en 1961 lorsqu'il menaçait les entrepreneurs qui accroitraient de plus de 4 % par an le revenu de leurs salariés. Cette mesure, restée d'ailleurs lettre morte, résultait du besoin de freiner la course entre salaires et prix, qui inciterait certainement dans l'avenir le ministre à conserver un volant de 500 à 600.000 chômeurs, comme le lui reprochait dernièrement au micro d'Europe n° 1 Pierre Mendès France.

Donc, il ne faut se faire aucune illusion sur le caractère social de la politique que suivra Debré ; il est certain que quelques mesures de relance économique seront prises, accompagnées d'un semblant de politique sociale... tout au moins jusqu'aux prochaines élections législatives, mais il s'agira de l'aspect superficiel d'une action tout entière dirigée vers la volonté de puissance de la Nation.

L'économie française sera tout autant qu'auparavant paralysée par la politique militaire de de Gaulle, adoptée avec enthousiasme par Debré... qui a troqué avantageusement le bazooka pour l'arme absolue ! Il est donc certain que l'enseignement (avec son Fouchet) continuera à manquer de crédits, ainsi que le logement social, l'équipement agricole et les hôpitaux. L'effort en faveur de la recherche scientifique sera de plus en plus orienté vers les applications militaires, la Direction des recherches et moyens d'essais (D.R.M.E.), le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) et surtout le Commissariat à l'énergie atomique, travaillant tous trois pour l'armée et se répartissant

la presque totalité des crédits de l'Etat pour la recherche.

Enfin, il ne faut pas se faire trop d'illusions en ce qui concerne la politique d'aménagement du territoire de Debré, qui a toujours déclaré que le développement régional constituait uniquement un moyen de rentabiliser l'économie nationale et qui se refuse à tout « démembrement » de l'entité nationale au profit des régions; de même, la relance européenne n'aura pas la faveur du ministre, qui déclarait le 30 novembre dernier, face à Mendès-France: « Il faut avoir le courage de se rendre compte que seuls les gouvernements, autorités légitimes, et avant tout les gouvernements des grandes puissances, sont responsables. »

Cette motivation nationaliste constituera donc un obstacle majeur à toute politique sociale profonde et à toute construction politique ou économique pouvant limiter le pouvoir de l'Etat.

L'environnement de Debré : les sociétés capitalistes

Or, l'Etat qu'il conçoit n'est pas une abstraction désincarnée, comme il semble trop souvent le croire; l'Etat gaulliste est celui des grandes banques qui lui ont délégué Pompidou et le « socialisme » de Debré ressemble étrangement à celui qui prônaient Hitler ou Franco, à cette différence près que notre ministre ne dispose pas du pouvoir politique absolu et que ses intentions restent souvent sans effet. A-t-il pu sanctionner, lorsqu'il était Premier ministre, les entreprises qui se cantonnaient dans une attitude malthusienne et celles qui accordaient plus de 4 % d'accroissement annuel à leurs salariés? Qu'a-t-il fait, de 1958 à 1962, contre la spéculation foncière et contre l'invasion des capitaux étrangers? Il avait en 1959 réuni une commission d'économistes avec Armand, Rueff, Sauvy, etc., chargée de dénoncer les archaïsmes de l'économie française; cette commission a conclu à la nécessité de transformer les structures commerciales, de supprimer les privilèges dont bénéficient les pharmaciens, les notaires, les meuniers et les propriétaires de taxis; malgré la publicité tapageuse faite à l'époque autour de ce rapport, aucune des réformes qui y étaient préconisées n'a été étudiée sérieusement par les Pouvoirs publics, dont toute initiative a été bloquée par la pression des intérêts menacés.

C'est pourquoi, faute de ces réformes de structure, Michel Debré sera, comme son prédécesseur, réduit à l'alternative: hausse des prix ou stagnation économique. Cette dernière solution étant jugée cause déterminante dans l'échec électoral de de Gaulle, il acceptera provisoirement un certain assouplissement des prix qui ne pourrait ne pas annoncer l'inflation qu'avec un bouleversement des structures commerciales, de la fiscalité et du crédit. A défaut de pouvoir réaliser ces transformations, Debré va pousser les entreprises industrielles et commerciales à se regrouper spontanément; lorsque les rédacteurs de la « Nef » (n° d'octobre-décembre 1965) lui ont demandé comment il concevait une réforme de l'entreprise, il a répondu:

« Le premier problème de l'entreprise française est celui de sa dimension. La moyenne des entreprises françaises est de dimensions trop petites du point de vue économique, comme du point de vue social ». Il va donc chercher à opérer une fuite en avant du capitalisme en incitant les firmes à se concentrer selon les règles de l'économie libérale, c'est-à-dire selon leurs intérêts propres, mais non selon l'intérêt collectif. Pour ne donner qu'un exemple, le commerce intégré couvre la moitié du chiffre d'affaires enregistré dans l'épicerie, mais les consommateurs n'ont nullement profité de ce mouvement de concentration, étant donné que les

entreprises commerciales intéressées ont accru leurs marges bénéficiaires pour les réinvestir et conquérir de nouveaux marchés.

Ainsi, dans la mesure où les sociétés privées seront incitées à accroître leur autofinancement, comme le suggère le V^e Plan et comme Michel Debré en est partisan, dans la mesure où les investissements se réaliseront anarchiquement et sans contrôle sélectif, le coût de la vie sera amené à s'accroître, puisque chacun voudra augmenter ses propres marges bénéficiaires; après une période d'expansion désordonnée allant, au moins, jusqu'aux prochaines élections, on recourra à un nouveau coup de frein comme celui du plan de stabilisation, à moins que l'irruption des classes pleines d'après-guerre, conjuguée avec l'immigration massive de travailleurs étrangers, ne permette de disposer d'un matelas de plus de 500.000 chômeurs dont la pression sur le marché du travail évitera une hausse des salaires; il ne faut pas oublier, en effet, que la principale raison pour laquelle les Etats-Unis connaissent une expansion sans inflation depuis cinq ans réside dans l'existence d'une réserve de chômeurs évaluée à 5 % de la population active; c'est là un exemple à méditer.

Devant ces constatations, que pouvons-nous conclure?

1°) La politique sociale de Debré, conçue à des fins électorales, ne revêtira qu'un caractère très partiel et très provisoire.

2°) Le dirigisme de Debré n'a nullement pour but de limiter le capitalisme français, mais il cherche à le rentabiliser et à accroître son emprise sur l'économie française.

3°) Il ne faudra donc pas se laisser abuser par quelques décisions fragmentaires et surtout par quelques déclarations que le ministre n'aura d'ailleurs pas les moyens de mettre en application, étant donné les puissances économiques qui le soutiennent et l'électorat qui permet à de Gaulle et à l'U.N.R. de se maintenir.

4°) On ne pourra sortir du dilemme inflation-stagnation que par d'énergiques réformes de structure, impossibles à envisager de la part d'un gouvernement conservateur.

5°) Ces réformes de structures ne seront donc entreprises que par une équipe authentiquement progressiste, c'est-à-dire par une équipe n'ayant pas pour but d'améliorer le fonctionnement du capitalisme, mais d'introduire dans l'économie des principes de gestion socialiste.

6°) Un tel gouvernement, choisissant résolument l'alternative socialiste, ne pourra être qu'issu de l'électorat de la gauche; c'est donc pourquoi il convient dès maintenant de préparer le rendez-vous des élections législatives et de persuader nos partenaires du bien-fondé de nos options.

Yves Durrieu.

La famine en 1980 dans l'ensemble du Tiers Monde



(Archives - T. S.)

Notre camarade René Dumont conclut ainsi une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*:

« Nous allons à la famine. Continuons donc à perfectionner fusées et vaisseaux spatiaux, bombes de cinquante, cent mégatonnes: chacune de ces actions accroît la probabilité d'une famine mondiale qui pourrait, dans ces conditions, s'étendre à l'ensemble du Tiers Monde vers 1980. Nous chercherions peut-être alors, dans une ultime tentative pour éviter le pire, à mobiliser les « excédents » du monde riche. Mais, ne serait-il pas trop tard ?

« Il faut donc chercher « des solutions immédiates à une situation sans précédent dans l'histoire de l'humanité ». Si l'on hésite à utiliser des remèdes héroïques, « il ne restera plus d'autres recours que la chirurgie révolutionnaire. »

Nous avons déjà, à *Tribune Socialiste*, réfléchi à ce problème et dit combien jusqu'à ce jour les solutions proposées avaient été timides et insuffisantes.

Toute aide partielle, venant même des pays industrialisés les plus riches, ne saurait résoudre le problème.

Comme René Dumont, nous pensons que « l'aide accordée par les pays « riches » a été trop faible et, surtout, mal répartie et mal utilisée, trop souvent au profit d'une minorité privilégiée qui vit dans le luxe et laisse les paysans dans leur misère ». Mais « exiger des pays pauvres qu'ils utilisent mieux l'aide accordée, un gouvernement riche ne peut le faire, il serait accusé de néocolonialisme, tandis qu'une organisation mondiale de lutte contre la faim, dont l'autorité s'imposerait, serait en droit de réclamer de tous un effort accru. Elle pourrait donc subordonner l'octroi de l'aide internationale à l'adoption de mesures susceptibles de réduire le déficit alimentaire de chaque nation.

« Ainsi, un droit mondial devrait sanctionner l'imprévoyance, en accordant plus d'aide à ceux qui s'efforceraient efficacement d'accroître leur travail, les investissements et de réduire leur natalité. »

Le Parti communiste et la démocratie

Une nouvelle crise a éclaté au sein de l'Union des Etudiants Communistes. C'est le problème de la démocratie interne qui est au centre de cette crise. Les dix-sept membres du comité national qui viennent de démissionner ne sont pas en effet politiquement solidaires des positions défendues par le secteur Lettres de l'U.E.C. Mais ils considèrent comme inadmissible que l'on règle un problème politique par des mesures administratives et que l'on procède brutalement à la dissolution d'un secteur qui compte 400 adhérents, soit près de 20 p. 100 de l'effectif total de l'organisation.

Il est vrai que cette mesure avait été précédée par une série d'exclusions notamment à Lyon et à Bordeaux. Tout se passe comme si la direction du P.C.F. avait fait son deuil de l'important mouvement qui, pendant plusieurs années, a su présenter au monde étudiant un nouveau visage du communisme.

Ce visage ne plaisait pas aux membres du bureau politique. La liberté d'expression qu'ils réclament avec nous lorsqu'il s'agit de l'imposer au pouvoir gaulliste, ils en refusent toujours l'exercice à l'intérieur de leurs propres organisations.

Cela les regarde, nous dira-t-on, Charbonnier est maître chez lui. Mais pour ceux qui souhaitent conclure avec le charbonnier un accord véritable et non pas seulement des ententes de circonstance, cela pose tout de même un problème. Car comment affirmer que nous allons ensemble établir une démocratie nouvelle dans ce pays si l'un des plus puissants partenaires de notre coali-

tion ne respecte pas lui-même les normes de la démocratie ?

Cette réflexion que nous inspire la dernière réunion du comité national de l'U.E.C., nous l'avons déjà faite vingt-quatre heures plus tôt en lisant dans *L'Humanité* un article intitulé: « A propos d'une soi-disant demande de réintégration ». Il s'agissait d'une démarche effectuée par vingt exclus du parti communiste appartenant au « Débat communiste » et au groupe « Unir ». *L'Humanité* définissait cette demande comme une « nouvelle opération anticommuniste ». Affirmation contestable mais qui ne concerne après tout que le parti communiste et ceux qui demandent à y ren-

trer. Seulement *L'Humanité* ne se contente pas de cette affirmation. Elle ajoute que l'activité de ces groupes d'opposition se poursuit depuis des années « sous le contrôle et avec l'aide des Renseignements généraux ».

L'accusation est d'une telle gravité qu'elle exige des explications. Le journal qui a écrit jadis des principaux chefs de la Révolution d'octobre qu'ils étaient des « agents de l'impérialisme », le journal qui a considéré que Tito était un policier et qui a traîné dans la boue le nom de Paul Nizan, ce journal ne peut, en 1966, se permettre de lancer une pareille affirmation sans avoir aussitôt à fournir les preuves.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

.....
.....
déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e)).

ANALYSES ET DOCUMENTS

Numéro 100 - Numéro spécial

SOMMAIRE

- Le gaullisme et les contradictions de la bourgeoisie
- Europe gaulliste ou Europe atlantique ?
- Divers degrés d'intégration ouvrière en Europe.
- Permanence de la politique bourgeoise envers la jeunesse.
- La crise sociale aux Etats-Unis.
- Tendances économiques de l'impérialisme américain.
- Le poids de la coexistence pacifique en U.R.S.S.

● Stratégie de la République populaire chinoise sur le plan mondial.

- L'avenir de la Révolution algérienne étouffé.
- La contre-offensive néo-colonialiste en Afrique noire.
- Situation des mouvements révolutionnaires en Amérique latine.
- L'Inde, de la non-violence à la guerre.

Le n° spécial, France : 3 F - Etranger : 4 F
Abonnement annuel (20 numéros) :
France : 28 F - Etranger : 36 F
C.C.P. : E.D.I. 18462-71 PARIS

Grâce aux gaullistes et aux "centristes" du Conseil municipal

LES SPÉCULATEURS VO POUVOIR FAIRE MAIN BASSE SU

Le contre-plan de rénovation proposé par le P.S.U. a

Dans une ville où 40 % des immeubles ont plus de 90 ans et 85 % plus de 50, la rénovation urbaine n'est pas un luxe. C'est une nécessité, sans laquelle les générations à venir seraient condamnées à vivre dans des taudis.

Tel est le cas de Paris, qu'on dit « Ville lumière ». Aussi est-il prévu, depuis le début du siècle, qu'un logement sur trois de la capitale sera « rénové ». Mais, pour l'instant, les opérations de rénovation envisagées ne concernent — faute de crédits — que le tiers des prévisions, et encore avancent-elles à un rythme de tortue.

Pour en sortir, deux voies s'offraient : donner aux organismes publics constructeurs (H.L.M. et sociétés d'économie mixte) les moyens financiers (davantage de crédits) et juridiques (« municipalisation » du sol à rénover) d'aller hardiment de l'avant ; ou, au contraire, passer la main aux spéculateurs privés, en acceptant que l'attrait du profit stimule les initiatives, quitte à multiplier les drames sociaux. C'est, hélas ! la seconde voie, la voie scandaleuse, qu'a choisie l'administration gaulliste. Plutôt que de chercher les moyens de faire triompher l'intérêt général — celui de la grande masse des mal-logés — elle a abandonné la plupart de ses responsabilités aux puissants intérêts privés, autorisés à faire, selon l'expression qu'on aurait voulu réserver à Naples, « main basse sur la ville ».

Voici les principaux passages de l'intervention de Claude Bourdet, conseiller municipal P.S.U. du XIII^e arrondissement, lors du débat à l'Hôtel de Ville sur les opérations de rénovation.

« La rénovation étant dans l'impasse, les crédits publics faisant défaut, le coût de telles opérations représentent des sommes considérables par suite du prix élevé des terrains à libérer, l'Administration nous propose un nouveau système, qui vise à confier la rénovation urbaine au secteur privé de la construction, en lui demandant en contrepartie un certain nombre de contributions pour la réalisation de logements sociaux et d'équipements publics.

« Je voudrais immédiatement situer exactement le problème afin de bien préciser ce qui est nouveau et ce qui ne l'est pas.

Claude Bourdet : on organise la spéculation

● Il s'agit d'abord dans cette opération, pour obtenir au plus bas prix possible un certain nombre de logements sociaux, de faire supporter une partie des frais de l'opération par des logements de catégorie supérieure, qui seront ou bien revendus très chers, ou loués également chers. Il y a, comme on dit, une compensation entre le secteur de luxe et le secteur social.

« Or ceci n'est pas nouveau. Personne n'exclut l'intégration de logements de luxe dans une opération de rénovation. Dans la plupart de ces opérations, les organismes de rénovation réservent une certaine surface à la construction de logements de cette catégorie, auxquels on peut faire supporter une partie proportionnellement plus élevée des frais généraux ; cela permet de financer d'autant plus facilement le logement social et le prélèvement de réserves foncières pour les équipements publics. Le Conseil municipal a déjà accepté plusieurs opérations de la sorte, chaque fois que la construction de logements sociaux ou semi-sociaux restait principale et prioritaire — et que l'opération demeurait confiée à des organismes auxquels on peut faire confiance.

Le départ de cette incroyable opération vient d'être donné, au terme de douze heures de débats, par la majorité (gaullistes et « centristes ») du Conseil municipal de Paris. Seule la gauche — communistes, P.S.U., socialistes et radicaux — s'y est opposée ; mais elle est minoritaire à Paris ! Le contre-projet de rénovation, qu'a présenté Claude Bourdet au nom du P.S.U., a été repoussé, ainsi qu'une proposition formulée par le groupe communiste, visant à confier la rénovation à des organismes publics ou semi-publics.

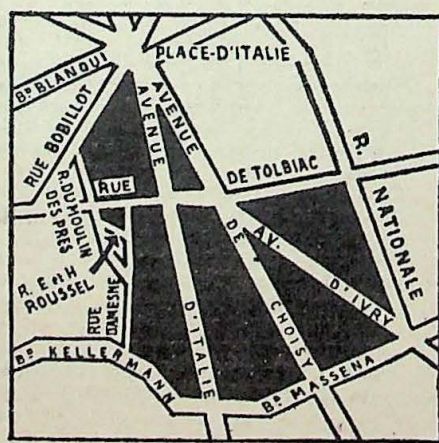
Les deux projets du préfet de la Seine, pour la rénovation des quartiers Italie (13^e) et Hauts-de-Belleville (20^e) ont au contraire été approuvés. Ils permettront la destruction de 17.000 logements et l'expulsion de quelque 40.000 Parisiens. Combien seront relogés ? Une moitié — au mieux — pourra trouver place dans des H.L.M. ; et encore pas toujours dans le même quartier.

Et les autres familles ? Que deviendront-elles puisque les logements construits sur place leur seront interdits vu la cherté des loyers ? Elles seront contraintes d'aller habiter en lointaine banlieue, là où les prix sont moins élevés... mais les transports plus longs pour venir travailler. C'est, en fait, une opération de ségrégation sociale par la spéculation immobilière qui est autorisée. Elle va, de proche en proche, s'étendre au reste

● Ce qui est nouveau, ici, c'est tout autre chose. C'est qu'au lieu de permettre à un organisme public ou semi-public de gagner un peu d'argent sur les classes aisées au profit des autres classes sociales et de la collectivité, on veut ici se dessaisir du contrôle de l'opération, la confier aux spéculateurs, à condition qu'eux-mêmes acceptent de donner, à titre de consolation, quelques miettes au secteur social.

« La conséquence de cette attitude,

Sur ces 107 hectares



9.100 logements seront détruits et 2.700 H.L.M. construites.

c'est qu'alors que, dans la première conception, la collectivité donne la priorité au social, et reste maîtresse des concessions qu'elle fera au secteur privé, ici c'est exactement le contraire : la priorité est donnée au luxe, au profit et à la spéculation, et la collectivité n'a même pas le moyen de s'assurer qu'elle recevra véritablement le plat de lentilles dont elle s'est dessaisie en échange de son droit d'ainesse. C'est une nouvelle étape, une étape extrêmement grave, de cet abandon sans lutte du sol urbain aux entreprises de la spéculation foncière, contre laquelle nous n'avons cessé de protester. On a d'abord toléré la spéculation, puis on

de la capitale et, au-delà, à bien des grandes villes de province.

C'est dire que ce nouveau style de rénovation urbaine intéresse tous les citoyens, et non pas seulement quelques Parisiens. Pour que chacun puisse juger des dangers de la nouvelle méthode, nous publions ci-dessous les principaux passages de l'intervention qu'a faite au Conseil municipal notre camarade Claude Bourdet, conseiller municipal du XIII^e. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les risques juridiques du nouveau système, à propos duquel est intervenu notre camarade David Weill, conseiller municipal ; la ville de Paris risque, en effet, d'être dupée par les trusts immobiliers avec lesquels elle va traiter, en raison des imprécisions des conventions qui vont lier ceux-ci à la municipalité.

Dès à présent, en tout cas, il importe que les habitants des quartiers menacés s'organisent pour se défendre. Un comité est en cours de constitution à cet effet dans le XIII^e. Il va grouper les habitants des îlots à rénover ; il est normal qu'il rassemble aussi les représentants des associations d'usagers qui ont pris position sur l'affaire : Association populaire des familles, Association syndicale des familles, Fédération des locataires, Confédération du logement, Mouvement de libération ouvrière, Association pour le développement et l'aménagement du XIII^e. Il doit s'ap-

la facilitée. Maintenant, on l'organise.

« La solution proposée par l'Administration consiste à entériner et à légitimer la mainmise des promoteurs, filiales des grandes banques, en leur donnant les moyens de réaliser de gigantesques affaires. Car ce sont uniquement des sociétés importantes qui, dans les cas présents (Italie et Belleville), sont parties prenantes. Pour obtenir le permis de construire, il faut en effet être propriétaire d'une surface minimum de 5.000 m² : ce qui représente, au prix actuel du terrain, une mise minimale d'environ un milliard d'anciens francs.

● On permet à ces sociétés de construire sur l'emplacement prévu un nombre important de logements : 350 appartements à l'hectare sont prévus, ce qui est plus que la norme habituellement admise dans Paris ; d'où des profits supplémentaires pour les promoteurs qui bâtiront dans les quartiers Italie et Hauts-de-Belleville.

● L'Administration répond que les sociétés promotrices devront céder à la Ville de Paris une partie du sol non bâti et donner une petite contribution pour la construction d'H.L.M. C'est vrai ; mais ces sociétés n'étant pas des philanthropes, elles incorporeront les charges supplémentaires dans le prix de vente des appartements ou des bureaux construits (ou dans les loyers de ces locaux). De sorte que c'est l'usager qui fera les frais, et non elles.

● Cela aboutira logiquement à des logements chers et très chers. Ce qui assurera évidemment le « standing » de ces « Champs-Élysées » du sud de Paris prévus dans le XIII^e. En vérité, c'est là une opération de milliardaires destinée à des millionnaires. Nous sommes bien dans le cadre d'une opération de grandes banques, organisée pour le profit des grandes banques.

La moitié seulement des habitants sera relogée en H.L.M.

« Que devient la population du quartier dans une telle entreprise ? Que peut-elle espérer comme relogement ? 22.300 habitants sont concernés par l'opération Italie et il s'agit

d'une population populaire dont les ressources sont sans aucune commune mesure avec les loyers ou le prix de vente des appartements à moyen ou grand standing.

« Or il n'est prévu, à la place de 9.100 logements détruits, que 3.650 logements H.L.M. ou I.L.N., dont 2.700 seulement dans le XIII^e arrondissement. Cela conduit à trois remarques :

1 Le nombre des H.L.M. est de 3.650 seulement, les autres logements publics étant des I.L.N. (immeubles à « loyer normal »), dont les loyers sont moitié plus chers que les H.L.M. et ne peuvent s'adresser qu'à une clientèle de cadres moyens et supérieurs. Déjà, les opérations de rénovation précédentes l'ont montré — dans le XIII^e notamment — les loyers H.L.M. dans la capitale sont trop élevés pour bien des ménages de travailleurs.

« Au total, on peut estimer que moitié à peine de la population laborieuse pourra être relogée en H.L.M. Où iront les autres ?

2 Il n'est pas sûr qu'on construise le nombre de H.L.M. prévu car les promoteurs privés ont la possibilité de remplacer cette contribution au logement social par le versement d'une certaine somme à la Ville de Paris.

« Dans ce cas, le nombre de logements H.L.M. bâtis sur le XIII^e est encore plus réduit. Il est clair, en effet, que les prix, dans cette opération, vont monter rapidement. Les contributions de remplacement mandatées aux promoteurs étant fixées avant la hausse des prix, leur montant correspondra, après la hausse, à un nombre d'H.L.M. inférieur à celui qu'on avait prévu !

3 Les occupants d'hôtel meublé seront-ils relogés ? Quand on sait comment procèdent divers organismes immobiliers à caractère lucratif pour ne pas appliquer la loi du 13 janvier 1965 (concernant le relogement des locataires d'hôtels meublés devant être démolis), on peut imaginer les moyens qui seront mis en œuvre dans les quartiers Italie et Belleville pour ne pas prendre en compte cette clientèle mal-logée.

« Ainsi donc, une bonne partie

NT R PARIS

été repoussé

...er sur les syndicats locaux et sur les
rtis politiques, porte-parole élus de la
pulation dans les assemblées profession-
elles ou délibératives.
Pour sa part, le P.S.U. fera tout ce qui
en son pouvoir pour que ce comité, et
ix qui se créeront ailleurs dans les futures
es de rénovation, soient l'expression la
s fidèle possible — donc la plus large —
s habitants menacés. Ceux-ci ont des droits
adamentaux à défendre. Le P.S.U. conti-
nera à les y aider dans la mesure de ses
oyens.

Déjà, un premier succès — hélas ! trop
nité — a été obtenu, lors du débat à l'Hôtel
Ville : la création d'une commission pari-
re associant les conseillers municipaux à
dministration chargée de la rénovation.
tte commission de surveillance des opér-
ans de rénovation doit faire une place
ivilégiée aux conseillers municipaux des
artiers concernés. Elle doit s'élargir aux
présentants des comités de défense des
bitants, ou, en tout cas, prendre leur avis.
Même si ce moindre mal ne constitue pas
éal, il permet peut-être d'éviter le pire.
ntérêt des habitants menacés commande
ntiliser, parmi d'autres, ce moyen de
ntrôle des opérations.

La section P.S.U. du XIII^e (25, rue du Moulinet).

cette population (et en particulier les
catégories sociales défavorisées) de-
vra s'exiler en banlieue et grande
banlieue, laissant la place aux caté-
gories plus aisées qui pourront béné-
ficier des avantages de Paris et d'un
bon emplacement du fait de la proximi-
té du boulevard périphérique.

« Quant aux petits propriétaires —
que l'Administration prévoit d'« as-
socier » aux opérations de rénova-
tion — ils ne seront que la couver-
ture des grandes banques. Celles-ci
— informées par qui ? — sont déjà
à pied d'œuvre, alors que les petits
propriétaires ne sont même pas tenus
informés des projets de l'Adminis-
tration. En fait, les filiales immobili-
ères des grandes sociétés bancaires
procèdent à la grande opération de
sédution des petits propriétaires
(propositions d'achat ou d'associa-
tion) pour obtenir de ceux-ci la cou-
verture qui leur assurera les avanta-
ges fiscaux espérés.

Ce que prévoient les projets de rénovation

Dans le quartier Italie...

Le plan préfectoral de rénovation du quartier Italie, approuvé par la
majorité du Conseil municipal (gaullistes et centristes), prévoit la destruction
de 9.100 des 9.750 logements existant actuellement sur l'emplacement à ré-
nover (plan ci-contre). Quelque 21.000 personnes seront donc expulsées des
1.120 immeubles qu'elles occupent actuellement. Cinq groupes scolaires et le
lycée Gabriel-Faure seront modifiés par la même occasion.

Sur le même emplacement seront progressivement construits 13.000 appar-
tements, dans des immeubles de 23 étages en moyenne. Mais il n'y aura que
2.710 H.L.M. (plus 950 qui seront bâties plus loin, en dehors de l'îlot renoué,
on ne sait pas encore exactement où). L'Administration prévoit aussi 2.300
logements publics pour classes moyennes (I.L.N.). Les 7.000 autres seront des
appartements privés, donc chers, prévus pour 25.000 personnes.

L'avenue d'Italie, transformée en « Voie Triomphale » de pénétration de
l'autoroute Sud, sera modifiée pour que l'axe nord-sud de la capitale soit
construit sur pilotis. Mais les entreprises du quartier auront presque toutes
disparu, supprimant autant d'emplois.

... et sur les Hauts-de-Belleville

Sur les 55 hectares compris entre les rues de Belleville du Jourdain, des
Pyrénées, de Ménilmontant, Saint-Fargeau et Gambetta, le projet préfec-
toral prévoit la destruction de 8.000 logements abritant 20.000 personnes.

Là aussi, grâce à la construction en hauteur, les logements neufs seront
supérieurs de près de moitié à ceux qu'on aura démolis. Mais un cinquième
seulement des appartements construits dans ce secteur populaire seront des
H.L.M., les quatre cinquièmes étant des logements chers ou très chers.

Ici encore, priorité sera donnée aux bureaux, une petite partie seulement
de la surface renouée étant affectée aux artisans.



(Photo A. Doyère.)

Une courée de l'avenue d'Italie. Rénover, bien sûr ! Mais où habiteront les travailleurs qui logent là ?...

« La rénovation menée dans les
conditions prévues par l'Adminis-
tration va d'autre part considéra-
blement modifier la physionomie socio-
professionnelle du quartier. Non seu-
lement par l'apport important d'une
population aisée, pouvant louer ou
acheter des appartements à des prix
très élevés ; mais aussi par un chan-
gement des activités économiques ha-
bituelles.

« De nombreux ateliers et petites
entreprises sont appelés à disparaître
si l'on suit la projet de l'Adminis-
tration. De plus, des emplois ter-
tiaires vont remplacer ceux du sec-
teur secondaire. Déjà, en 5 ans, plu-
sieurs milliers d'emplois ont été sup-
primés dans le XIII^e arrondissement,
4.000 doivent l'être en quelques an-
nées avec le transfert prévu de
l'usine S.N.E.C.M.A. du boulevard
Kellermann. Combien le seront en
plus du fait de la rénovation de
l'îlot Italie ?

« Cela signifie concrètement des
difficultés de reclassement pour les
travailleurs d'un certain âge ; la
perte d'avantages acquis, l'éloigne-
ment et les difficultés de transport
pour ceux qui iront travailler ail-
leurs ; le bouleversement de bien des
vies familiales, dans la mesure où
des femmes, travaillant dans ces ate-
liers proches de leur domicile — ce
qui leur permet d'être chez elles assez
tôt pour s'occuper de leurs enfants
à la sortie de l'école — ne pourront
plus conserver les emplois que leur
procurent ces petites entreprises ap-
pelées à disparaître dans le cadre
de cette rénovation. »

Enfin, au-delà du XIII^e arrondis-
sement, c'est à l'économie française
tout entière que de telles opérations
portent tort : en attirant vers la spé-
culation foncière et immobilière des
milliards qui seraient utiles ailleurs,
elles privent la nation de capitaux
indispensables à la modernisation de
son industrie, de son infrastructure
économique et de son équipement so-

cial. C'est un véritable gaspillage des
richesses du pays qui est organisé,
au détriment de tous (en particulier
des plus pauvres) et pour le seul pro-
fit de quelques-uns.

Le contre-plan du P.S.U. : deux fois plus d'H.L.M.

Claude Bourdet ne se contente pas,
cependant, de critiquer le projet de
l'Administration. Il propose, au nom
du P.S.U., un contre-projet permet-
tant la rénovation du quartier Italie,
mais avec 6.000 H.L.M. dans le XIII^e
arrondissement, soit deux fois plus
que n'en prévoit le plan préfectoral.

Pour bâtir 6.000 logements sociaux
(afin de pouvoir reloger toute la po-
pulation actuelle dans des conditions
compatibles avec ses revenus), il faut
environ 17 hectares (sur la base, ad-
mise par l'Administration, de 350
logements à l'hectare). Les 7.000 lo-
gements du secteur privé nécessite-
ront de leur côté 20 hectares.

« En partant du prix moyen du sol
libéré de 100.000 anciens francs le m²
(chiffre donné dans le rapport de
l'Office H.L.M. de la Ville de Paris,
p. 6), on peut envisager une formule
qui permette à la ville de revendre
ce sol plus cher aux constructeurs
privés (en fonction du standing de
leurs immeubles) et moins cher aux
constructeurs de logements sociaux.

● Aux constructeurs privés, le ter-
rain peut être revendu entre 150.000
et 200.000 anciens francs le mètre
carré, soit pour 7.000 logements du
secteur privé (vendus entre 15 et 20
millions chacun, bénéfice compris)
une dépense foncière de 30 à 40 mil-
liards d'anciens francs (sur un prix
de vente total de ces logements de
105 à 140 milliards). Cette charge
foncière, de l'ordre d'un peu plus du
quart du prix de vente total, est sup-
portable pour des logements de ce
type.

● Aux constructeurs de logements
sociaux, le terrain pourrait être re-
vendu au contraire 50.000 AF le m².
Soit, pour 17 hectares, 8,5 milliards
d'anciens francs. Si l'on estime à 4
milliards d'AF environ le prix d'un
logement H.L.M. (construction pro-
prement dite ; chiffre donné dans le
rapport précité), on obtient pour
6.000 logements une dépense totale
de 24 milliards d'anciens francs. La
charge foncière n'entre ici en compte
que pour un tiers du coût de la
construction seule : à ce prix du ter-
rain, la construction H.L.M. serait
encore possible.

Deux avantages évidents

« Il reste à prévoir la charge fi-
nancière des équipements publics et
des acquisitions de terrain correspon-
dantes. Mais une bonne partie des
espaces verts (locaux collectifs rési-
dentiels, petits équipements de voi-
sinage, voies et dessertes de bâti-
ments) sont déjà compris dans les
17 et 20 hectares affectés aux
constructeurs de logements sociaux
et privés. De plus, bien des surfaces
correspondant à des emprises publi-
ques existantes (les rues notamment)
existent déjà. En outre, les construc-
teurs (et aussi les acquéreurs : com-
merçants, entreprises, bureaux, qui
bénéficieront de la plus-value appor-
tée par la rénovation de ce secteur)

pourraient verser une contribution
pour les équipements publics à créer.
Enfin, des subventions d'Etat sont
prévues pour ces équipements.

« Il resterait certes un effort que
la ville devrait faire, comme elle doit
le faire dans d'autres secteurs qui ne
sont pas à rénover. Mais il ne s'agit
pas d'une innovation de notre contre-
projet. Le plan de l'Administration
prévoit que la charge finale de la
Ville (non compris l'élargissement de
l'avenue d'Italie) se situera aux envi-
rons d'un milliard d'anciens francs.
Il est normal, en effet, que la capi-
tale participe aux équipements pu-
blics dont elle profite.

« Bref, chacun sait, par ces remar-
ques, qu'il existe d'autres formules
de rénovation que celle qu'on nous
propose ; qu'on peut rénover Paris
sans pour autant confier l'opération
au secteur privé de la construction
et aux banques d'affaires spécialisées
dans l'immobilier. La solution que
propose le P.S.U. et qui tient compte
du prix élevé des terrains a au moins
deux avantages :

1 Elle se place dans l'optique
d'une construction de 6.000
H.L.M. ordinaires, alors que
dans le système qui nous est proposé
on n'en prévoit au mieux que 3.650
dont une partie en dehors de l'ar-
rondissement (avec, il est vrai, des
I.L.N., mais dont nous savons que les
loyers ne sont pas à la portée des
bas revenus de la plus grande partie
de la population).

2 Dans notre formule, la rénova-
tion reste une affaire publi-
que, et la collectivité garde le
contrôle de l'opération. Alors que
dans la formule qui consiste à aban-
donner la rénovation au secteur pri-
vé, moyennant un certain nombre de
compensations, on n'est sûr ni du
nombre d'H.L.M. qui seront réalisées,
ni des conditions dans lesquelles se-
ront relogés les habitants ; les char-
ges de la collectivité y sont certaines
et les profits restent au capital privé.
« Pour conclure, il faut bien
constater que tout le système de ré-
novation qu'on nous propose découle
du refus de mettre à la charge de la
collectivité des dépenses correspon-
dant à ses responsabilités. Faute de
vouloir consacrer les crédits publics
nécessaires à cette tâche essentielle
pour les Parisiens, on passe la main
au secteur privé afin de se libérer
de servitudes financières.

« Or, il faut faire remarquer que
cet argument des contraintes finan-
cières est en contradiction avec ce
que disait l'Administration il y a 3
ans. Dans les conclusions d'une com-
munication préfectorale adressée au
Conseil municipal de Paris en 1962
(pages 94, 95 et la suite), on nous
assurait à l'époque que les freins à
la rénovation n'étaient pas d'ordre
financier, mais d'ordre administratif,
technique, psychologique et humain.

« Jusqu'à ce jour, écrivait le préfet,
ce ne sont pas les impératifs d'ordre
financier qui ont été la cause du re-
tard enregistré dans la rénovation de
Paris. De même, la poursuite des
opérations engagées, ainsi qu'éven-
tuellement le lancement des opéra-
tions encore à l'étude ne paraissent
ni devoir entraîner des dépenses hors
de proportion avec les facultés d'em-

(Suite page 8.)

ACCORD C.G.T.-C.F.D.T.

Reprise de l'action dans le secteur public ?

Nous avons souligné l'importance du rapprochement esquissé, au plan confédéral, entre la C.G.T. et la C.F.D.T. depuis les déclarations d'Eugène Descamps au congrès de cette dernière centrale. Ce rapprochement vient d'être concrétisé par un accord au sommet dont a parlé le dernier numéro de T.S., accord conclu entre la délégation de la C.F.D.T., conduite par Eugène Descamps, et la délégation de la C.G.T., dirigée par Georges Seguy (successeur probable de Benoit Frachon).

Sans doute, la position commune prise par les deux grandes centrales ne suffit pas à relancer l'action revendicative en sommeil depuis le début de 1964. Du moins, elle constitue un élément favorable après l'ébranlement provoqué par les résultats de l'élection présidentielle. Beaucoup de syndicalistes n'auront plus désormais le sentiment de se heurter à un

C.N.P.F., la C.F.D.T. met l'accent sur la réduction de la durée du travail, le respect et l'extension des droits syndicaux, tandis que Force Ouvrière insiste de son côté sur l'amélioration des retraites complémentaires qui doit être le fruit de nouveaux accords paritaires. La C.G.T. s'est également adressée au C.N.P.F., mais jusqu'ici la C.F.D.T. a continué à discuter avec le patronat en l'absence des représentants de la centrale de la rue La Fayette.

Deuxième point : l'accord entre la C.G.T. et la C.F.D.T. apparaît plus facile à réaliser dans le secteur public. A la suite des pourparlers au plan confédéral, les responsables des fédérations intéressées des deux organisations — groupées en comités de liaison à l'intérieur de chaque centrale — se sont concertés et ont souligné la nécessité d'une « coordination de l'action dans les secteurs public, semi-public et nationalisé ».

Troisième point : la politique économique et sociale abordée dans la déclaration commune sur les revendications où il est question de la réduction des dépenses improductives et de la refonte de la fiscalité.

Des divergences demeurent sur les réformes de structure préconisées par la C.F.D.T. et rappelées notamment dans la lettre qu'elle vient d'envoyer à de Gaulle : réforme des circuits de distribution, création d'industries par les entreprises publiques là où l'initiative privée est défaillante, contrôle de l'autofinancement, caisse nationale d'investissements.

Sans faire siennes toutes les thèses de la C.F.D.T. sur la planification démocratique, la C.G.T. a marqué en ce domaine une certaine évolution. On n'en est plus au « plan, plan et rataplan » de Benoit Frachon ; une plus grande importance est accordée notamment au problème des économies régionales.

Quatrième point abordé au cours des entretiens, le plus délicat sans doute : coopération tendant à l'unité d'action entre les travailleurs des différents pays d'Europe.

La récente déclaration commune de la C.G.T. et de la C.G.I.L. italienne a montré la volonté de ces organisations d'agir dans le cadre européen, y compris dans les organismes du Marché commun. Or, à la différence des syndicats adhérents à la C.I.S.L. et à la C.I.S.C., elles ne sont pas admises, jusqu'ici, à participer à ces organismes.

Par ailleurs, la C.F.D.T. occupe une position en flèche au sein de la C.I.S.C. et, à l'exception de la France et de l'Italie, les syndicats les plus puissants sont affiliés à la C.I.S.L. Autant de faits qui rendent difficile une action commune. Ces obstacles seront-ils levés à l'occasion de batailles pour des revendications concrètes, par exemple la signature de conventions collectives européennes ?

F.O. et le splendide isolement

Il est intéressant également d'enregistrer les réactions de F.O. face aux pourparlers C.G.T.-C.F.D.T. Elles

ont été exprimées par André Bergeron, secrétaire général, devant la presse spécialisée et on ne sera pas surpris d'apprendre que Force Ouvrière n'entend pas y participer.

Pour le leader de F.O., la déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T. « est surtout une déclaration d'intentions ». Et il ajoute : « Elle est la récapitulation de toutes nos revendications », ce qui indique que pour l'essentiel ces revendications sont communes à toutes les centrales.

Dans ces conditions, on comprend mal le refus d'une action commune. A ce sujet, André Bergeron a montré bonne conscience en rappelant que son organisation avait été à l'origine de la grève générale de novembre 1949 pour les conventions collectives et de la grève générale du 11 décembre 1964 qui avait aussi pour but de manifester contre l'omnipotence de l'Etat en matière de fixation des salaires.

Mais outre qu'il est permis de s'interroger sur les résultats de ces grèves de 24 heures — la seconde, en particulier — on peut se demander ce qu'elles auraient été si les autres syndicats n'y avaient pas participé d'une manière ou d'une autre.

Et lorsque André Bergeron se prononce contre une participation trop poussée du mouvement syndical à l'élaboration du Plan, lorsqu'il affirme que « le syndicalisme ne peut être unitaire que s'il est dégagé de toute influence politique », il faut voir là l'héritage d'une certaine tradition anarcho-syndicaliste qui s'accommode fort bien, chez les dirigeants de F.O., de l'éloge du paritarisme et des pourparlers unilatéraux avec le C.N.P.F. !... Ce n'est pas seulement l'ambiguïté de l'actuelle « politique des revenus » qui est en cause, c'est le refus de soutenir une politique socialiste qui se traduirait avant tout par l'instauration d'une planification démocratique. C'est ici que les divergences avec la C.F.D.T. ne sont pas seulement tactiques.

Il est d'ailleurs intéressant de noter

contacts prioritaires avec la F.E.N. et... la C.F.T.C. (celle de Sauty).

Cependant une telle politique n'est pas approuvée par l'ensemble des militants F.O. Le congrès confédéral, qui aura lieu en avril sur le thème : « La place du syndicalisme dans la société moderne », verra sans doute un affrontement entre « paritaristes » et planificateurs.

D'autre part, au niveau des fédérations et des syndicats, on connaît les inconvénients du splendide isolement (en particulier dans les fédérations d'industrie moins fortes que les organisations de fonctionnaires). Une action menée dans le secteur nationalisé entraînerait des contacts avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le secteur public, secteur névralgique

Ce n'est pas un fait nouveau que les batailles revendicatives les plus importantes ont lieu dans le secteur public. La politique de stabilisation consistant à peser d'abord sur les salaires dépendant de l'Etat-patron tend à souder ces derniers dans une lutte commune.

Le gouvernement, privé de Giscard d'Estaing, a d'abord à affronter les revendications dans ce secteur névralgique. Il le fait dans des conditions d'autant plus défavorables que l'ensemble des syndicats considère, comme la C.G.T. et la C.F.D.T., « que les procédures Toutée-Grégoire ne sont qu'une caricature de véritables négociations portant atteinte aux règles statutaires et aux accords antérieurs ».

Les commissions Grégoire vont se réunir. Rappelons que leurs travaux comportent trois phases :

1° — Réunion de commissions présidées par M. Grégoire, conseiller d'Etat, assisté d'un membre de l'I.N.S.E.E., commissions comprenant les représentants des syndicats et des entreprises publiques, ayant pour but de « constater » la masse salariale versée l'année précédente.

2° — Fixation du pourcentage d'augmentation des salaires pour l'année en cours par les ministres de tutelle, après consultation des organisations syndicales.

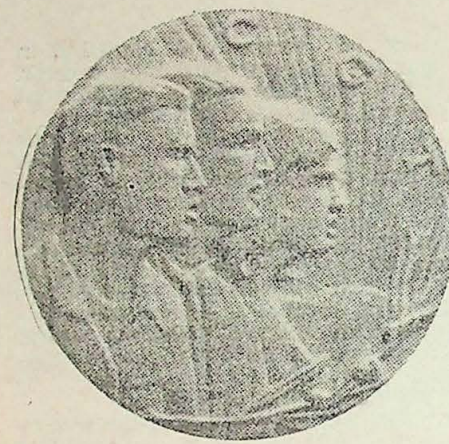
3° — Discussion entre les directions des entreprises intéressées et les syndicats pour la répartition des crédits attribués.

Bien que cette procédure ne laisse qu'une faible marge de manœuvre aux représentants des personnels, les organisations C.G.T. et C.F.D.T. du secteur public participeront aux premiers travaux des commissions Grégoire afin de s'enquérir des intentions gouvernementales. Il en sera de même des organisations F.O. (à l'exception des cheminots).

Les syndicats entendent, par ailleurs, faire procéder à une évaluation des salaires versés dans les entreprises nationales — par rapport au secteur privé — sur plusieurs années. Ils font remarquer que les augmentations annuelles situées en 4 à 5 % qui ont été consenties ont été en partie annulées par la hausse des prix (2,8 % en 1965). Tout dépendra donc des compensations qui leur seront offertes.

La semaine d'action organisée par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T., du 24 au 29 janvier, avec comme objectif la réduction de la durée du travail, fournira un premier test de la combativité des travailleurs du secteur public.

Maurice Combes.



mur ! Il est probable que le patronat et le gouvernement éprouvent le besoin de lâcher un peu de lest. Cependant, les concessions seront-elles suffisantes, notamment dans le secteur public, pour décourager l'agitation sociale ? On peut en douter.

Dans la négative, F.O. — en dépit de ses préventions à l'égard de la C.G.T. et de la F.E.N. — en dépit de ses préventions à l'égard de la C.F.D.T. — sera obligée d'accepter une certaine unité d'action avec les signataires de l'accord du 10 janvier.

Quatre points en discussion

En fait, les pourparlers entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ont porté sur quatre séries de problèmes, sans qu'un accord complet soit intervenu sur tous les points.

Le premier point concerne les négociations engagées avec le C.N.P.F. pour le secteur privé. On sait que, jusqu'ici, seules la C.F.D.T. et F.O. participent à ces négociations qui ont abouti, pour le moment, à un accord sur les cotisations pour les retraites complémentaires. Malgré la demande faite en ce sens par la C.F.D.T. auprès du patronat, la C.G.T. a été jusqu'ici écartée de ces pourparlers. Dans une récente lettre adressée au

(Suite de la page 7.)

Opération Italie-Belleville

prunts de la Ville de Paris, ni devoir aggraver de façon intolérable les charges de la dette municipale. » Un exemple parmi d'autres qui montre que le régime actuel n'a pas beaucoup d'esprit de continuité. Ce qui était évident hier ne l'est plus aujourd'hui.

« Il est vrai qu'entre temps des orientations nouvelles se sont dessinées. Le V^e Plan ne dit-il pas (pages 133-134) que l'effort propre de rénovation sera stabilisé, et que l'effort majeur s'appliquera à l'avenir à la « structuration de l'expansion périphérique » plutôt qu'à la rénovation des villes anciennes ? »

Derrière ces opérations, c'est en réalité le changement de la clientèle politique de quartiers de Paris que l'on poursuit : on veut chasser de la capitale les milieux populaires, pour les remplacer par des classes aisées.

En confiant la rénovation de Paris à des sociétés qui bâtiront cher, on assure hypocritement le transfert de population. Et, en terminant, Claude Bourdet formule quatre remarques :

● Seules, les banques et les sociétés immobilières qui demandent des permis de construire ne pourraient pas grand-chose. Mais elles utilisent les desseins du Pouvoir, elles incitent l'Administration à leur confier ses affaires. La visée politique du Pouvoir et les espérances de profit des banques vont de pair. Et ce n'est pas un hasard.

Principes d'une bonne rénovation

● Si l'on estime que ces opérations de rénovation doivent être réalisées assez rapidement, et qu'il y a lieu, en conséquence, de lutter contre la spéculation préalable dans l'ilot, rien n'empêche d'appliquer à ce secteur la législation sur les Z.A.D., permettant à la ville ou à son concessionnaire d'exercer le droit de préemption, d'être tenu informé et de contrôler les ventes et achats privés.

● Une société d'économie mixte peut facilement être mise en place avec notamment la participation de l'Office H.L.M., de la S.A.G.I., de la R.I.V.P. Ces organismes ont déjà un patrimoine immobilier dans le secteur Italie et ils sont déjà partie prenante dans des opérations de rénovation du XIII^e arrondissement. A droite et à gauche, les élus leur font confiance. Dans ces conditions, le logement, les échanges et « opérations-tiroirs » ne pourraient qu'être facilités.

● Il n'en reste pas moins vrai que ce système de la rénovation publique utilisant l'arsenal législatif existant doit être amélioré :

- simplification des procédures administratives ;
- augmentation des effectifs des administrations publiques ;
- formation du personnel chargé de la rénovation ;
- et, évidemment, information et participation des usagers et de leurs représentants à l'étude et au contrôle des opérations.

« Ces dispositions locales devraient

être complétées de mesures à l'échelon national : crédits publics plus importants ; délai de remboursement des avances du Fonds d'aménagement foncier porté au moins à 15 ans ; calcul des subventions sur le nombre de mètres carrés à rénover et non plus sur le nombre de logements ; création d'une direction de la rénovation urbaine au ministère de la Construction ; augmentation du personnel et meilleur équipement du service des Domaines.

« Si l'on considère la rénovation comme une œuvre importante, il convient de lui donner la place qui lui revient en ne lésinant pas sur les moyens à mettre en œuvre. L'effort public en ce domaine doit être à la mesure d'un problème qui conditionne la modernisation de nos agglomérations. La solution que propose le P.S.U. demande un effort public à peine plus élevé que celui de la solution de la braderie, du cadeau au secteur privé de l'Administration propose aujourd'hui. Elle seule correspond aux besoins de la population et peut justifier sa reconnaissance. »

PIERRE LEBRUN démissionne de la C.G.T.

Pierre Le Brun a été longtemps membre du P.S.U. Sans jamais y détenir des responsabilités qu'il jugeait incompatibles avec l'exercice de son mandat syndical, il y a souvent collaboré à des commissions de travail où sa connaissance des problèmes économiques et sociaux comme son expérience militante étaient appréciées de tous.

Ses choix politiques récents l'avaient éloigné de notre parti qui avait été unanime à désapprouver sa prise de position lors de l'élection présidentielle.

Nous n'en sommes donc que plus à l'aise pour regretter les conditions dans lesquelles il a été amené à donner sa démission du bureau de la C.G.T. à la suite d'un article de *L'Humanité* critiquant en termes violents une tribune libre du *Monde* dans laquelle Le Brun évoquait « l'union de la gauche et sa rénovation ».

Tout en étant en désaccord avec nombre des idées exposées par Le Brun dans cette tribune, notamment en ce qui concerne l'appréciation donnée sur le gaullisme et le jugement porté sur le comportement des organisations syndicales pendant la campagne présidentielle, nous lui reconnaissons le droit de les exprimer. Comme notre droit est de les discuter.

Mais cette discussion nécessaire des thèses de Le Brun a été transformée par *L'Humanité* en une condamnation sommaire. Avec des insinuations qui ne sont pas sans rappeler des procédés de l'époque stalinienne dont on voulait croire qu'ils étaient révolus.

Notre conception de l'unité de la gauche

L'unité de la gauche, telle que nous la concevons, n'est pas celle des procureurs. Elle sera le fruit de confrontations loyales entre militants soucieux de surmonter leurs divergences.

Condamner l'attitude de Pierre Le Brun lors des présidentielles est une chose. Se livrer contre un dirigeant syndical à une attaque brutale et injurieuse en est une autre.

Nous n'avons pas à nous immiscer dans les discussions internes de la C.G.T. mais nous comprenons que des questions soient posées à Pierre Le Brun et qu'on souhaite le voir modifier son orientation. Ce que nous désapprouvons, c'est la façon dont le débat a été engagé dans la presse communiste.

Avec Pierre Le Brun, comme avec ceux que trahissent certains aspects de la politique extérieure gaulliste, la discussion doit être ouverte et non bloquée au départ.

Voilà ce qu'ont ressenti beaucoup de militants syndicalistes en apprenant les circonstances de la démission de Pierre Le Brun dont on ne peut pas oublier le rôle joué à l'intérieur du mouvement syndical ni les efforts qu'il a déployés en faveur de son unité.

Et ceux qui condamnent le plus fortement l'attitude qu'il a prise lors des présidentielles seront les premiers à exiger du P.C. une tout autre conception de la discussion politique.

Errata

Dans les pages 11 et 12 de notre précédent numéro, nous avons donné les textes soumis au vote du Comité politique national du P.S.U.

Nous devons y apporter deux modifications :

1°) La résolution sur le Vietnam a été votée par 61 voix contre 0 et 2 abstentions ;

2°) Dans le texte de la résolution présentée par Jean Poperen, il faut lire, au 3° paragraphe avant la fin : « pour préparer des candidatures uniques de la gauche aux élections législatives ».

BEN BARKA : la conspiration du silence

Un témoin capital « qui se suicide » au moment où il va être arrêté.

Un commandant des services de contre-espionnage relevé de ses fonctions.

Tels sont les derniers rebondissements de l'affaire Ben Barka qui, en sommeil depuis deux mois, prend, depuis les aveux du policier Souchon, une ampleur considérable et laisse entrevoir de nouveaux développements.

On dit même que, dans un avenir assez rapproché, un ministre et plusieurs hauts fonctionnaires seront renvoyés à leurs chères études. Ce ne serait que justice.

Après les révélations faites vendredi au juge Zollinger par l'officier de police Souchon, les témoignages de MM. Max Fernet, directeur de la P.J. à la Préfecture de police, André Simbille son adjoint, Jacques Aubert, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, Marcel Le Roy, alias Finville, fonctionnaire du S.D.E.C.E. et la confrontation de ce dernier avec Antoine Lopez, on commence à y voir plus clair.

Il aura fallu deux mois et demi pour arriver à cette conclusion stupéfiante : le 3 novembre, soit quatre jours après l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, tous les chefs de toutes

celui-ci, il se rend accompagné de deux officiers du contre-espionnage chez M. Godard, chef de cabinet du directeur de la Sûreté Nationale, qu'il met au courant.

A midi, Finville dine avec le commissaire Caille de la 2^e section des Renseignements Généraux de la Préfecture. Celui-ci semble au courant de toute l'affaire et fait part à Finville de son intention de prévenir « son patron » c'est-à-dire le préfet de police.

Dans l'après-midi, toujours accompagné de deux officiers du S.D.E.C.E., Finville se rend chez Somveille, directeur du cabinet du préfet de police.

Le 3 novembre, Lopez se rend à la Police Judiciaire, 39, quai des Orfèvres. Il est interrogé par le commissaire Bouvier, chef de la brigade criminelle, qui lui déclare « être au courant de tout ».

Le même jour, l'officier de police Souchon raconte spontanément à ses chefs, MM. Fernet, directeur de la P.J. et Simbille, directeur adjoint, qu'il a participé à l'enlèvement en compagnie de Voitot. M. Fernet avertit aussitôt le préfet de police, M. Papon.

Le 3 novembre au soir, les personnalités suivantes sont donc parfaitement renseignées :

- M. Papon, préfet de police ;
- M. Fernet, directeur de la P.J. ;
- M. Simbille, directeur adjoint de la P.J. ;
- M. Somveille, chef de cabinet de M. Papon ;
- M. Caille, commissaire aux Renseignements Généraux ;
- M. Godard, chef de cabinet du directeur de la Sûreté ;
- Le général Jacquier, directeur du S.D.E.C.E.

En outre, selon les affirmations de M. Souchon, M. Foccart, secrétaire général de la présidence de la République, est lui aussi « au parfum » ainsi que M. Aubert, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey.

Comment imaginer dans ces conditions que M. Roger Frey n'ait pas été prévenu par ses subordonnés directs ? Et pourtant, le vendredi 12 novembre, soit huit jours plus tard, M. Frey dément « que des policiers français soient impliqués dans l'affaire Ben Barka ».

Comment imaginer que le général Jacquier, directeur du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, n'ait pas prévenu son supérieur direct, M. Georges Pompidou, Premier ministre ?

Pourquoi cette conspiration du silence ? Cherchait-on, cherche-t-on encore à couvrir quelqu'un ?

Le 2 novembre, les chefs des diffé-



(Photo A.F.P.)

Lopez : a-t-il tout dit ?

rents services de police possédaient suffisamment d'éléments pour procéder à l'arrestation du ministre de l'Intérieur marocain, le général Oufkir qui, après un voyage à Genève, se trouvait de nouveau à Paris.

Au lieu de cela, que se passe-t-il ? Le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey, qui devait déjeuner à l'ambassade du Maroc, en compagnie d'Oufkir, se décommande et se fait représenter au déjeuner par son chef de cabinet, M. Aubert.

Ainsi, le 2 novembre, le ministre marocain, qui a organisé l'enlèvement et l'assassinat de Ben Barka, peut déjeuner en toute quiétude avec le représentant du ministre de l'Intérieur.

La raison de cette attitude des responsables français est simple : ils espéraient bien étouffer le scandale. Ils ont failli réussir.

Il ne reste plus maintenant qu'à les confondre.

Claude Noël



(Photo A.F.P.)

Frey : il en savait trop.

les polices françaises, officielles ou parallèles, connaissent les circonstances de l'enlèvement et le rôle joué par les policiers Souchon et Voitot.

Voici comment ils ont été prévenus :

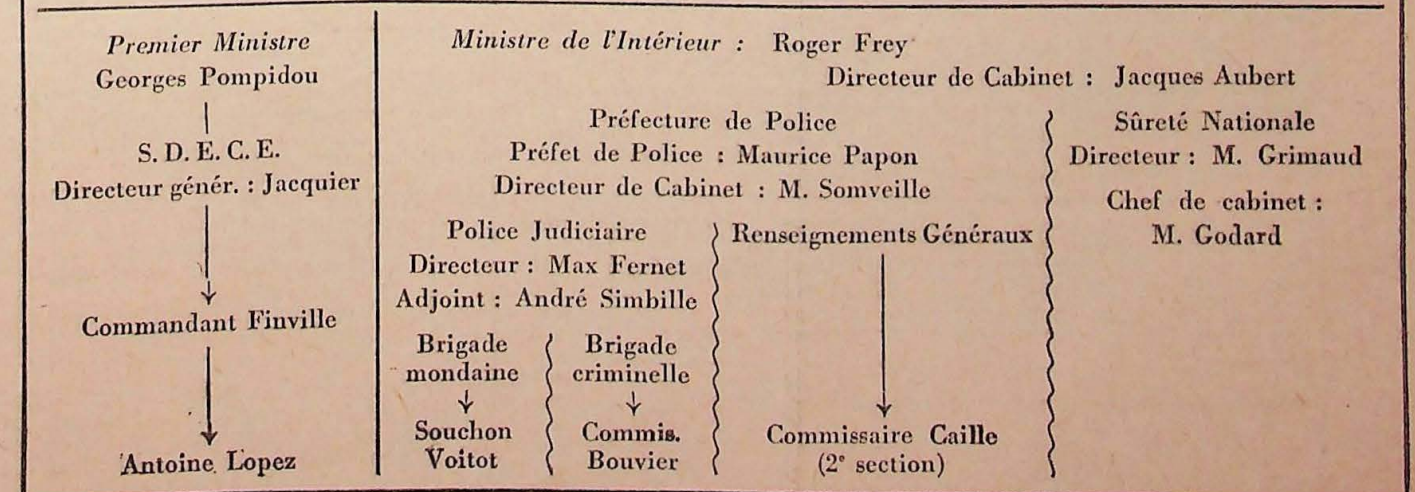
● Dès le 12 octobre, le commandant Finville est tenu au courant du complot par Antoine Lopez qui travaille sous ses ordres au S.D.E.C.E. ;

● Le 28 octobre, Lopez prévient Finville : l'enlèvement aura lieu le lendemain 29 octobre, à midi, devant la brasserie Lipp ;

● Le 31 octobre, Lopez téléphone à Finville de Bellegarde dans le Loiret et lui raconte tout ce qui s'est passé depuis l'enlèvement ;

● Le 2 novembre, Finville fait son rapport au général Jacquier, directeur du S.D.E.C.E. Sur l'ordre de

LES SERVICES DE POLICE OFFICIELS FRANÇAIS



EUROPE

Contre l'Europe gaulliste des perspectives européennes

Depuis plusieurs années, Pierre Mendès France tente de convaincre les uns et les autres que bâtir un rapprochement entre les éléments de la gauche suppose une réflexion approfondie sur les problèmes, et des propositions précises pour les résoudre.

Ce n'est que de cette façon que la collaboration des différents courants de la gauche sera durable ; pour que la majorité du pays apporte sa confiance et son soutien à une équipe représentative de la gauche, il apparaît nécessaire qu'elle offre aux citoyens des perspectives nouvelles et solides, susceptibles d'être comprises comme une véritable alternative.

C'est pourquoi, très régulièrement, le « Courrier de la République » (1), que dirige le président Mendès France, évoque les principaux problèmes auxquels la gauche est confrontée et essaie de définir les grandes lignes d'une politique.

Avec le numéro de janvier, ce sont les perspectives européennes qui sont abordées ; après avoir rappelé les différentes étapes de la crise que connaît aujourd'hui le Marché commun, l'auteur de l'étude ajoute, non sans humour, en présentant les objections du général :

« Pour les besoins de sa cause, de Gaulle oppose à l'idée d'une Europe communautaire la notion de « coopération organisée des Etats ». Le terme ne vas pas sans quelque ironie : rien, en effet, ne lui est plus étranger que l'esprit de coopération et de dialogue. Il répugne aux discussions sur un pied d'égalité, aux patientes négociations qu'impliquent la conciliation des intérêts et la recherche d'un accord. Or les progrès du Marché commun exigent à chaque instant des décisions délibérées et arrêtées en commun, une volonté collective d'aboutir, des échanges de bonnes volontés. De Gaulle n'a que mépris pour de telles procédures ; il leur préfère la méthode de l'intimidation, voire de la menace, celle-là même dont il a fait en France son principal moyen de gouvernement.

« En politique intérieure comme dans les relations internationales, il considère que le dernier mot reste toujours au plus malin ou au plus fort. Pour lui, il s'agit donc avant tout de garder les mains libres, de ne pas se laisser « imposer une politique du dehors » tout en cherchant à contraindre les autres à adopter la sienne. »

Abordant ensuite les orientations diverses et souvent contradictoires vers lesquelles se précipite tour à tour le gouvernement gaulliste, qu'il s'agisse de l'ouverture vers l'Est ou de l'échec de la politique de rapprochement franco-allemand, le rédacteur du « Courrier » insiste sur le mépris affiché par le général envers les questions économiques ; avec un tel état d'esprit, il est logique que la V^e République adopte une fausse hiérarchie des problèmes à résoudre pour s'en tenir à une définition des rapports entre Etats, plutôt que d'aborder concrètement les problèmes de fond : Quelle Europe veut-on construire ?

« Il ne suffit pas de se proclamer « européen » ni « supranational ». Les crispations nationalistes du gaullisme ne constituent pas une politique européenne, pas plus que les anticipations sommaires que certains croient devoir lui opposer. L'Europe ne peut pas être un programme en soi et la supranationalité n'est pas une fin, mais un moyen. Il faut donc préciser quelle Europe on veut bâtir. « Le premier choix à faire est celui qui oppose une Europe de type libéral, qui s'en remet aux lois du marché et de la concurrence, tempérées seulement par l'intervention toute-puissante des ententes et des cartels, et une Europe où les hommes de gauche pourront prolonger l'effort qu'ils font dans leur propre pays, pour le plein emploi des hommes, l'accroissement des richesses, leur répartition plus équitable et plus rationnelle entre les classes sociales et les régions » une Europe tournée vers la démocratie et le socialisme. »

L'essentiel de l'étude porte alors

sur les points jugés comme prioritaires, à savoir : la politique agricole commune, la planification européenne, le contrôle démocratique de la supranationalité, la participation de l'Angleterre, pour conclure avec sévérité :

« Dans tous les domaines qui commandent l'avenir de la construction européenne, l'action de la V^e République n'a cessé d'être négative. En exigeant le maintien du droit de veto, elle a bloqué l'évolution vers des institutions européennes de caractère démocratique et interdit du même coup toute possibilité de promouvoir peu à peu un système de planification économique à l'échelle de la Communauté. »

« Dans le même temps, la politique économique intérieure du gouverne-

ment a sacrifié délibérément l'expansion à la prétendue stabilité, entravé les investissements, démantelé les mécanismes de planification. Elle n'a pas préparé notre pays aux adaptations que nécessite sa confrontation avec des partenaires souvent plus dynamiques. »

« La route de l'Europe passe donc par une démocratie renouée qu'il appartient à la gauche de préparer ; une démocratie moderne, capable d'orienter notre économie dans la voie du dynamisme et du progrès, et d'animer une politique extérieure largement ouverte aux réalités de la coopération sur le plan européen comme sur le plan mondial. »

G. C.

(1) 25, rue du Louvre, Paris-1^{er}.

L'Europe en statistiques

Il n'est pas sans intérêt d'examiner le monument statistique qui vient d'être publié par les Communautés européennes. Sans doute, les comptabilités nationales, ne respectant pas toujours des normes identiques, conduisent, dans les comparaisons, à tenir compte de marges d'erreurs. Toutefois, à travers ces chiffres, publiés par le Service d'information des Communautés Européennes, verra-t-on se dessiner une image assez précise de la place occupée par les pays signataires du traité de Rome.

Le poids des économies nationales

L'ensemble de la Communauté, avec 1.334 milliards de francs de produit national brut (P.N.B.) en 1964 représente à peu près la moitié du P.N.B. des Etats-Unis. Voici le classement des membres du Marché commun.

Allemagne	500
France	432
Italie	240
Pays-Bas	82
Belgique	77
Luxembourg	2,75

Ceux qui progressent le plus vite

Différentes branches concourent à la formation du produit national brut. Il est intéressant de connaître le taux de progression des principales d'entre elles depuis 1958.

AGRICULTURE	
3. Allemagne	16 %
1. France	20 %
5. Italie	8 %
2. Pays-Bas	18 %
4. Belgique	9 %
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	
2. Allemagne	52 %
5. France	39 %
1. Italie	69 %
3. Pays-Bas	50 %
4. Belgique	49 %
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	
5. Allemagne	27 %
3. France	35 %
1. Italie	47 %
2. Pays-Bas	36 %
4. Belgique	29 %
CONSTRUCTION	
2. Allemagne	49 %
3. France	48 %
1. Italie	54 %
4. Belgique	42 %
COMMERCE	
3. Allemagne	43 %
2. France	51 %
1. Italie	52 %
4. Belgique	32 %

Comment sont réparties les dépenses des Européens ?

En %	Allemand	Français	Italien	Hollandais	Belge
Aliments et tabac	36	38	49	36	33
Vêtements	12	11	9	12	10
Loyer, eau	9	7	8	8	10
Chaleur, lumière	5	3	3	5	5
Equipement, entretien	13	9	5	16	12
Soins personnels et dépenses sanitaires	4	10	6	6	6
Transports, communications	8	8	10	5	9
Enseignement, loisirs	8	6	6	4	5

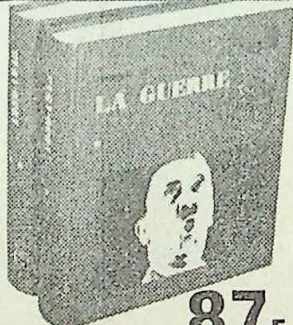
Contrairement à une opinion couramment répandue, le Français ne dépense pas beaucoup plus que les autres ; son tabac lui coûte 1,7 % de ses dépenses de consommation contre

3,6 % pour l'Italien et le Hollandais.

Le pourcentage italien est particulièrement élevé ; ceci s'explique par la modicité du niveau de vie général.

un livre qui fera grincer les dents

GALTIER-BOISSIERE
nous donne enfin une
HISTOIRE DE LA
GUERRE 39-45
anti-conformiste !



87 F.

pendant 15 jours encore

Gaullistes, pétainistes, communistes, anglophiles ou phobes, germanophobes ou philles, voici un ouvrage qui déplaira à tous, à droite comme à gauche,..... sauf à ceux qui aiment la vérité et le talent. Galtier-Boissière est un esprit libre : le célèbre directeur du Crapouillot n'a jamais été inféodé à aucun parti. Cette indépendance absolue lui permet d'étaler le dessous de toutes les cartes, de montrer les fils secrets qui tiraient les avantageuses marionnettes que nous avons vu s'agiter

sur la scène du monde et, en laissant parler les témoins les plus gênants, les documents les plus accablants, de déboulonner les plus vénérables statues. La vérité historique éclate ainsi à chaque page de cet ouvrage de bonne foi, écrit d'une plume endiablée, avec la féroce allégresse du justicier et qui restera comme l'histoire à la fois la plus solide et la plus passionnante de la Guerre 39-45.

Ses 744 pages sont réunies en 2 forts volumes reliés toile 2 couleurs, illustrées de 465 documents choisis non pour leur attrait esthétique mais pour leur authenticité et dont les légendes sont souvent des chefs-d'œuvre d'humour noir.

L'ouvrage bien que déjà paru, est pour quinze jours encore en vente à la Librairie Pilote au prix de souscription de 87 F (ou 3 mensualités de 30 F) au lieu de 96 F (ou 3 mensualités de 33 F) prix définitif, et avec droit de retour. Hâtez-vous donc de profiter de ces conditions exceptionnelles, en demandant immédiatement les 2 volumes pour examen gratuit : vous pourrez toujours renvoyer dans les cinq jours cette œuvre explosive si décidément son irrévérance vous choque.



BON pour examen gratuit à adresser à la **LIBRAIRIE PILOTE** 22 rue de Grenelle Paris 7^e. Veuillez m'adresser l'Histoire de la Guerre 39-45 de Galtier-Boissière. Si je ne renvoie pas dans les 5 jours les 2 volumes intacts dans leur emballage d'origine, je réglerai par chèque chèque postal à votre C.C.P. PARIS 13905 31 mandat. le montant total soit 87 F la 1^{ère} de 3 mensualités de 30 F.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

N° C.C.P. ou bancaire..... Signature

TS/1

LITTÉRATURE

Un écrivain :
Roger Ikor

Quel ne fut pas mon étonnement lorsque j'eus entre les mains le dernier livre de Roger Ikor ! Habitué au cycle romanesque, qui nécessite du souffle à la fois puissant et régulier, qui réclame un large éventail de caractères, qui impose à l'auteur une constante tension, Roger Ikor s'est laissé aller à s'amuser, franchement. Et il nous fait rire ! C'est tant mieux. C'est si rare, d'ailleurs.

« Gloucq ou la Toison d'Or » (1), tel est le titre de ce petit volume. Mon intention n'est pas de raconter l'histoire. Ce ne serait pas un service à rendre au lecteur, ni à l'auteur. Il est tellement facile de trahir une pensée ! Simplement j'indiquerai qu'il s'agit d'un conte dans l'esprit français. Une charmante histoire que l'on se raconterait devant la cheminée, dans un salon bien douillet. Il ne faudrait pas croire cependant que cela soit précieux, insupportable de « marie-chantalisme ». En écrivant cheminée et salon confortable, je pense à Voltaire, je songe à Crébillon fils. Ce serait simplement un Voltaire en veston d'appartement, regardant peu souvent la télévision, parce que c'est idiot — donc il ne possède pas de récepteur — prenant de temps en temps l'avion ou le train pour prononcer quelques conférences. Un homme moderne, en un mot, qui ne prendrait que le bon côté du modernisme. La sagesse nourrie à la culture classique est tempérée par le bon sens quotidien. Une pointe de sentimentalité, juste ce qu'il faut, face à la nature — la promenade dans un sentier boueux — face aux humains. Il faudrait relire « La Pluie sur la Mer » (2).

Je m'aperçois qu'en faisant le tableau de ce « philosophe » du XX^e siècle, tel que je l'imagine, c'est le portrait de Roger Ikor que j'ai tracé. Du moins du Roger Ikor que j'ai eu la joie de connaître, il y a quelques années. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il ait bien changé, depuis.

Pour revenir à Gloucq, il y a un autre élément qu'il ne faut pas passer sous silence, c'est, aux antipodes de l'homme du XVIII^e siècle de tout à l'heure, le côté libre et débridé. Le rire franc, la plaisanterie pour elle-même et non pour éblouir un intellectuel ou faire un mot d'auteur. Avec Ikor, on sait qu'on peut pénétrer chez lui les chaussures pleines de boue et qu'il ne vous fera pas ressortir pour vous obliger à essayer vos pieds. Je veux dire par là qu'il met en confiance. Dans son livre comme dans la vie, il veut raconter une histoire. Il la raconte et il est heureux de la raconter. J'ajoute qu'il n'est pas le seul.

Il ne faut pas oublier également de dire que dans ce petit livre, qui décidément contient beaucoup, Ikor aborde, sous des apparences gaies, un problème capital de notre époque : l'Absurde. A travers les railleries, l'auteur critique ses contemporains, charge souvent comme le taureau, bombarde à boulets rouges. Vous me direz que cela est assez dans l'esprit voltairien. Certes, mais là où l'originalité d'Ikor est évidente, c'est dans la façon de critiquer. La Toison d'Or en question qui retient l'attention de Gloucq, c'est la justification de la vie. La quête de cette Toison devient la recherche d'une raison de vivre. Et Gloucq, un peu Sancho Pança, un peu Candide et... un peu Ikor, est tour à tour comique, mais sérieux,

(1) Flammarion.

(2) Les autres œuvres de Roger Ikor sont publiées chez Albin Michel.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

LOUISIANA STORY

V. O.

MUSIQUE

Musiques
d'aujourd'hui

énervant mais émouvant. Jamais ce personnage, comme l'auteur, ne peut laisser indifférent.

Dès qu'il faut faire de la critique littéraire, on doit comparer, mettre en balance, opposer. Quand on parle d'Ikor, on présente à son esprit, comme je le disais il y a quelques instants, le cycle romanesque, la série de gros volumes, tels que Roger Martin du Gard nous en a laissés. J'avoue avoir beaucoup aimé « La Greffe de Printemps », suivi de « Les Eaux mêlées », ce qui lui valut le Prix Goncourt en 1955. Les romans qui suivirent furent, chacun son tour, un moment littéraire. Je pense ainsi aux « Murmures de la Guerre », sur l'Algérie, « La Pluie sur la Mer », sur le couple, « La Ceinture de Ciel », sur les grands problèmes de l'existence et surtout la mort. Chaque nouveau livre représentait la préoccupation dominante du moment.

Or, « Gloucq » est le résumé des précédents. Sous les aspects de la plaisanterie et de la bonne humeur, ce petit livre est sûrement ce qu'Ikor a écrit de plus spontané. Nous sommes loin des élaborations lentes de « Si le vent... ».

« Gloucq » est la réplique romanesque d'un essai assez stupéfiant : « Mise au Net ». Cette « révolution de la discrétion » est un des grands livres de ces dix dernières années — il date de 1957 —. Je me propose d'ailleurs d'y revenir longuement un de ces jours. Le lire permettrait à beaucoup d'esprits de mettre à leur place un certain nombre de choses qui comptent parmi les plus importantes de notre existence actuelle (2).

Au départ, je ne voulais que vous amener à lire « Gloucq ». Et j'ai parlé de beaucoup de livres de Roger Ikor. C'est sans aucun doute parce qu'ils ont tous un lien. Un peu comme les divers titres de Zola appartiennent aux « Rougon-Macquart ». Un peu comme Balzac composa la « Comédie humaine ». Certes, Ikor n'est pas au niveau des Balzac ou des Zola. Mais ce qu'il compose est bien sorti. Ses livres ne laissent pas indifférent. En un mot, c'est un écrivain qui a quelque chose à dire. Il le dit bien. C'est pour notre plaisir. Ce qui est, hélas, fort rare à notre époque. Profitez de l'occasion ! Lisons « Gloucq... » et les autres romans pour les indécrottables qui ignoreraient encore cet authentique écrivain.

Eric Johansson.

Depuis plus de cinquante ans la musique vit une prodigieuse aventure. Tournant délibérément le dos aux formes traditionnellement admises en Europe pendant plus de deux siècles, des musiciens ont entrepris de faire éclater le domaine sonore en inventant des structures radicalement nouvelles et en découvrant des rythmes qui n'avaient plus cours dans nos régions.

C'est sans doute autour du « Domaine musical » et de Pierre Boulez que s'effectuent, en France, les recherches les plus audacieuses. Sans doute n'aboutissent-elles pas toujours à des chefs-d'œuvre, mais elles maintiennent éveillé un état d'esprit sans lequel l'art ne peut que se scléroser. Parallèlement, elles exigent des auditeurs des dispositions nouvelles : notre oreille paresseuse doit renoncer à ses vieilles habitudes et nous devons retrouver une qualité d'attention faite de sympathie et d'adhésion, sinon à l'œuvre elle-même, du moins à l'esprit qui a présidé à sa création. C'est souvent moins sur un résultat qu'il convient aujourd'hui de se prononcer, que sur une intention.

Je n'ai malheureusement pu entendre que deux des six œuvres inscrites au dernier programme du Domaine Musical. « Mystères », du jeune Soviétique Valentin Silvestrov, est une œuvre habile et pittoresque : elle oppose un flûtiste à six messieurs frappant avec gravité les instruments de percussion les plus variés. Le timbre mystérieux de la flûte en sol pouvait, associé à la diversité des percussions, fournir des sonorités subtiles et engendrer un climat étrange où les pulsations les plus libres se seraient organisées autour du fragile instrument à vent. Il aurait suffi, pour être tout à fait convaincant, que Silvestrov témoignât d'un peu plus d'originalité dans la partie de flûte. Mais tels qu'ils sont, ces « Mystères », après l'œuvre de Denisov, entendue le mois dernier, prouvent que les jeunes musiciens soviétiques ont enfin abjuré les dogmes jdanovistes pour s'engager hardiment sur une voie où ils ne tarderont pas à rattraper leurs confrères occidentaux.

C'est évidemment la première audition publique d'une œuvre d'Olivier Messiaen, dirigée par Boulez, qui constituait l'événement de la soirée. Bien qu'il soit difficile de juger une partition aussi dense après une seule audition, on peut affirmer qu'il s'agit d'un grand moment musical.

« Et j'attends la résurrection des morts » composée à la mémoire des victimes des deux dernières guerres, comprend cinq parties et nécessite la présence de trois groupes orches-

traux : dix-huit bois, seize cuivres et six percussions métalliques. On y retrouve la richesse polyrythmique des œuvres antérieures du maître, sa somptuosité sonore ainsi que son mysticisme universaliste qui s'affirme dans la synthèse musicale des principes anciens (le choral final atteint une grandeur élémentaire) et modernes comme dans l'union des éléments géographiques et naturels les plus lointains (rythme indien et chant d'un oiseau d'Amazonie).

Les quelques murmures qui accueillirent la fin de l'exécution remarquablement précise et colorée de Boulez voulaient peut-être reprocher au compositeur de n'avoir pas fait œuvre résolument révolutionnaire. Je crois, en effet, que Messiaen a voulu intégrer les acquisitions nouvelles et utiliser les possibilités élaborées antérieurement afin de leur trouver la juste place dans l'évolution musicale du vingtième siècle : il ne s'agit donc pas d'une expérience, mais d'une œuvre dont nous souhaitons une très prochaine seconde audition.

B. Sizaire.

DANS LES REVUES

N° 64 DE « FAIM ET SOIF »

— Un dossier sur les 20 ans de l'O.N.U.
— Des articles de D. Mayer, P. Bauchard, J. Lacouture, J.-M. Théolleyre...
— « Les Antilles. problème ou cauchemar », par Claude Glayman.
Le numéro, 1,50 F - S'adresser au 6, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (10^e).

SUR LE VIETNAM :

— Enrica Collotti Pisichel : « Du Vietnam à la Chine », dans le numéro 11-12 de la « Revue Internationale du Socialisme » (une excellente mise au point).
— « Les Temps Modernes » (décembre), « Démocratie Nouvelle » (novembre), « Partisans » (janvier), plusieurs articles remarquables sur l'opposition américaine à la guerre.

● « L'Union poétique ». Animée par « Démocratie Nouvelle » (novembre), plusieurs articles sur l'opposition américaine à la guerre.

Petite annonce

Jeune homme, célibataire, formation commerciale, bonnes références, cherche emploi, temps complet ou partiel. Ecrire à « Tribune Socialiste », 81, rue Mademoiselle, qui transmettra.

Toute la splendeur voluptueuse de l'Orient
dans votre
bibliothèque

en souscription, en 8 somptueux
volumes reliés pleine peau rouge

LE LIVRE
DES MILLE NUITS ET UNE NUIT
dans la traduction non expurgée du Dr MARDRUS

A côté de la Bible et des poèmes homériques, la troisième grande œuvre collective de l'humanité a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Shéhérazade Sindbad, Aladin, Ali Baba, enchantaient déjà notre imagination dans les versions édulcorées qu'on proposait à notre enfance. Mais la splendeur poétique, la gaieté truculente et l'érotisme naïf de ces contes merveilleux, n'ont été révélés que par leur dernière traduction, celle du Dr Mardrus.

En voici enfin le texte intégral dans la grande édition que nous attendions depuis longtemps : 8 volumes 16x21, tranches dorées, sur vergé pur fil, sous une somptueuse reliure pleine peau rouge, rehaussée d'or et de deux couleurs, qui évoque les coffrets d'Ali Baba, l'arabesque d'or qui couvre les plats paraissant enserrer dans ses mailles rubis, émeraude et perles roses. Renonçant à l'illustration figurative à laquelle répugne l'art musulman - et qui date parfois si vite ! - l'éditeur a illuminé cette somptueuse édition de près de 100 compositions décoratives dans le style arabe qui habillent en six couleurs les titres des contes et qui sont comme autant de tapis magiques emportant dans leur vol notre imagination vers Bagdad ou Le Caire.

Bien que le premier volume vienne de paraître, la Librairie PILOTE peut encore, pendant un cours délai, appliquer un prix de souscription extrêmement réduit pour cet ouvrage de haute bibliophilie : 880 F les 8 volumes au lieu de 1.000 F. Le prix de chaque tome (110 F au lieu de 125 F) n'étant versé qu'à sa parution, (un tome tous les deux mois).

Le tirage étant strictement limité à 7.000 exemplaires, demandez-donc d'urgence à la Librairie PILOTE 22, rue de Grenelle une documentation gratuite ou, mieux, l'envoi immédiat, pour examen gratuit, avec droit de retour dans les cinq jours, du tome I, qui vient de paraître. Vous ne risquez pas, ainsi, de voir échapper une édition que les bibliophiles vont se disputer et qui prendra sûrement une très grande valeur.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE
22, rue de Grenelle - PARIS 7^e

Veillez m'adresser pour examen gratuit le 1^{er} volume de 8 MILLE NUITS ET UNE NUIT. Si, dans les cinq jours, je ne le renvoie pas intact dans son emballage d'origine, je verserai 110 F, en souscrivant, de ce fait, à l'ouvrage entier, étant entendu que je réglerai chaque tome à sa parution au même prix réduit de souscription de 110 F.

Nom..... Profession.....

Adresse.....

N° C.C.P. ou bancaire.....

Signature

T. S. 1

NIGERIA : FIN DE L'EPOQUE FEODALE

LE colonialisme de papa n'appartient pas encore à l'histoire ancienne. Divers lobbies commentant les événements dont le Nigeria a été le théâtre passent à l'offensive. Ils déclarent : « Ce qui se passe à Lagos milite en faveur de la politique Ian Smith à Salisbury. Le continent noir n'est pas mûr pour l'indépendance. Qu'on applique la règle de la majorité politique en Rhodésie du Sud (un homme, un vote) on verra ce pays prospère sombrer dans l'anarchie comme le Nigeria. »

La mauvaise information des Européens sur l'Afrique tend à donner un certain crédit à ces affirmations. Il s'agit de contrevérités véhiculées à la faveur d'une nouvelle poussée de racisme.

Une bourgeoisie naissante

Contrevérités ? Pas seulement pour des socialistes, même pour des capitalistes intelligents. Au Nigeria, la venue au pouvoir du major général Ironsi signifie qu'une jeune bourgeoisie industrielle vient de prendre la place sur la scène politique d'une féodalité agraire qui ne correspondait plus aux nécessités économiques de ce pays. Les investisseurs étrangers peuvent être rassurés : l'argent qu'ils ont placé dans la jeune industrie nigérienne a des chances de leur rapporter dans l'avenir de plus solides profits que par le passé.

Mais « Tribune Socialiste » — bien heureusement — n'est pas un journal financier. Examinons donc maintenant la situation à la lumière de nos convictions socialistes.

L'Afrique en pleine mutation

Il est de bon ton à l'heure actuelle de dire que les peuples africains, après avoir vécu pendant les premières années de leur indépendance sur l'héritage colonial, retournent peu à peu à une barbarie qui, bien entendu, « est-dans-leur-nature ». Nous avons vu à propos de l'instauration de régimes militaires au Dahomey, en République Centrafricaine et en Haute-Volta que ce phénomène politique ne marque pas une régression : ces pays, presque essentiellement agricoles, sans ressources naturelles importantes, cherchent à gérer avec plus de rigueur leurs affaires : ils ne veulent plus que les fonctionnaires détournent à leur profit la plus grande part du budget et que celui-ci soit avant tout consacré à l'amélioration des conditions de travail et du niveau de vie des masses productives représentées par les paysans en proie au sous-développement technique et à la misère.



(Photo A.F.P.)

**Sir Abubakar Talewa Balewa,
Premier ministre fédéral, encore
un kidnappé.**

Lagos et la lutte des classes

Au Nigeria, la situation est quelque peu différente. Nous sommes en présence d'une société déjà socialement diversifiée : elle n'est pas constituée comme en Afrique francophone seulement de paysans et de fonctionnaires. On y trouve une bourgeoisie et un prolétariat nettement structurés. Le Nigeria est le premier pays africain où existe un capitalisme autochtone.

Pourquoi les événements de ces jours derniers ? Le Nigeria est, bien sûr, marqué par son passé. Dans la province du Nord, des musulmans d'origine proto-berbère s'opposent depuis des siècles aux noirs habitant les trois provinces du Sud, de religion animiste et chrétienne. Mais il y a un certain nombre d'années déjà que ces rivalités tribales se sont transformées en un affrontement social et économique. La bourgeoisie et la classe ouvrière noire veulent démanteler la propriété féodale musulmane, parce que leur pays, en pleine expansion industrielle, est handicapé dans son essor par ces structures agraires périmées qui ne répondent plus aux nécessités présentes.

Naissance du front populaire

En fin décembre 1964, il y eut des élections générales. Ouvriers et bourgeois noirs constituèrent un véritable front populaire. Malheureusement les féodaux, qui tenaient encore solidement en mains l'appareil politique, gagnèrent la bataille électorale n'hésitant pas à bourrer les urnes quand ils n'étaient pas certains du résultat du scrutin. Ensuite les féodaux ne purent tenir qu'en s'engageant dans la voie de la répression.

C'est un phénomène bien connu : quand pour mener une lutte politique, il faut vivre dangereusement, la classe ouvrière brille toujours beaucoup mieux dans ce genre d'exercice que la bourgeoisie. On a été à même de constater une fois de plus au Nigeria cette vieille vérité.

Au cours de ces derniers mois, le prolétariat d'Ibodan et de Lagos a courageusement lutté contre la répression féodale. Ajoutant quelques nouvelles pages glorieuses à l'histoire mondiale, déjà longue, des luttes ouvrières. La bourgeoisie était très ennuyée. Elle se sentait racialement solidaire de ses frères de la classe ouvrière. Mais elle craignait que celle-ci n'aille beaucoup trop loin. Un parti marxisant, « L'Action-Group », ne suggérerait-il pas de réexaminer la question des exportations de capitaux qui valent aux investisseurs étrangers une situation plus que confortable ? Cela ne faisait pas l'affaire du président de la République, Azikiwe, bourgeois progressiste sans doute, mais aussi banquier de sa profession.

Le dynamisme ouvrier fait peur

Pour préserver l'avenir de la bourgeoisie naissante, il ne restait plus qu'une solution : l'intervention de l'armée. La bourgeoisie, en effet, tient en mains l'appareil militaire du pays : le major général Ironsi est un des siens tout comme le directeur de la Sécurité nationale. Ironsi au pouvoir, ce n'est vraisemblablement pas le fascisme. La concurrence politique des féodaux, qui conservent toujours de solides positions, le contraindra à lâcher du lest à la classe ouvrière. Le moins possible selon la coutume. Il faut s'attendre à voir au Nigeria s'installer pour quelques années une « république musclée ». On s'était cru en 1936, nous ne sommes qu'en 1934.

Ce qui se passe à Lagos tend, quoi qu'il en soit, à montrer, une fois de plus, que l'Afrique n'est pas un continent où renaît la barbarie. Elle suit tantôt avec quelques lustres, tantôt avec quelques siècles de décalage, le chemin emprunté par la vieille Europe.

Jacques Vivien.